

GRAND STADE DE RUGBY

DÉBAT PUBLIC du 7 novembre 2013
au 21 février 2014

Réunion publique

Toulouse, le 23 janvier 2014

19h00-21h30

cndp
Commission particulière
du débat public
Grand Stade de Rugby

Le nouveau stade et le rugby en France

(Participants : 160)

RETRANSCRIPTION INTEGRALE

Membres de la Commission Particulière du débat public :

- Jacques ARCHIMBAUD, Président de la Commission particulière du débat public, Vice-président de la Commission Nationale du Débat Public
- Françoise CHAPTAL,
- Jean-Louis LAURE.

Maîtrise d'ouvrage :

- Pierre CAMOU, Président de la Fédération française de rugby
- Stéphane RAFFALLI, maire de Ris-Orangis, Vice-président de la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne
- Paul DE KEERLE, directeur financier de la Fédération française de rugby
- Sandy MESSAOUI, chef du projet Grand stade pour la Communauté d'agglomération.

(Début de la réunion : 19 heures)

Jacques ARCHIMBAUD, Président de la Commission particulière du débat public : Bien, Mesdames Messieurs, nous allons commencer. Nous avons pris dans les autres réunions l'habitude de commencer à l'heure, et par conséquent de finir à l'heure, ce qui est bien pour les gens qui voudront s'en aller. Donc, nous allons commencer cette réunion de débat public, merci de votre présence à toutes et à tous. Nous saluons également (je salue également) les autorités régionales de rugby qui nous accueillent ce soir, et dont la contribution est évidemment importante pour le débat.

À la table de la gauche, que personne n'y voit malice, se trouvent les représentants des maîtres d'ouvrage, à savoir Monsieur Camou, Président de la Fédération française de rugby, Monsieur Raffalli, Maire de Ris-Orangis et Vice-président de la communauté d'agglomération, c'est là où le stade va être physiquement implanté, Monsieur Messaoui qui est chef de projet du Grand stade de rugby pour la communauté d'agglomération et évidemment M. Paul De Keerle qui est l'une des chevilles ouvrières pour la Fédération de ce projet-là.

À cette table-là, à droite, et sans qu'il y ait malice non plus, les trois représentants de la Commission particulière du débat public que sont Jean-Louis Laure, François Chaptal et moi-même, puisque je préside cette commission.

La Commission particulière du débat public, c'est : on va l'appeler la Commission des citoyens. Nous n'avons pas de lien avec les maîtres d'ouvrage, nous n'avons pas de lien avec quelques constructeurs de stade que ce soit ou avec quelques financeurs que ce soit, nous sommes indépendants, nous sommes neutres.

Nous avons été mandatés par la Commission nationale du débat public, dont je salue d'ailleurs ici la vice-présidente, Laurence Monnoyer-Smith, qui est en charge de l'organisation des débats sur les très grands projets français d'une valeur supérieure à 300 millions d'euros. Dès qu'il y a en France un projet d'une valeur supérieure à 300 millions d'euros : une autoroute, un train, une centrale nucléaire, un canal, une ligne à haute tension, une ligne de gaz, et dans le cas particulier un stade, la Commission nationale du débat public est saisie pour organiser le débat. Elle a organisé depuis sa création 70 débats publics. Le Grand stade ayant un coût supérieur à 300 millions d'euros, puisque la Fédération française de rugby, qui le finance, estime le coût de cette construction à 600 millions d'euros, et puisqu'aussi il y a une dimension d'investissement public dans cette affaire, l'évaluation nous amène à penser que ce sont des sommes à peu près équivalentes, il y a des financements publics, l'équipement entre donc dans le cadre de la saisine de la Commission nationale du débat public.

Évidemment, ici à Toulouse (et dans d'autres endroits, il y a plusieurs coeurs du rugby) mais ici à Toulouse le coeur de rugby, il était donc absolument logique, inévitable et incontournable qu'on organise ici une réunion sur un projet qui a un intérêt national. Finalement, ce projet a un intérêt national. Et s'il était conduit à son terme, ce serait le plus grand équipement sportif construit dans ce pays depuis un demi-siècle.

Donc, ce soir, ce qui est en cause, ce qui va être soumis à débat, c'est l'impact du Grand stade sur la pratique du rugby en France.

Alors, les questions qui ont été recensées d'ores et déjà sont les suivantes : pourquoi un stade, j'allais dire un stade indépendant pour le rugby ? Pourquoi en région parisienne et pas ailleurs ? Quel stade

? Avec quel plus par rapport à ce qui existe aujourd'hui ? Pour quels types, pour parler de catégories, de supporters ? Pour quels spectacles ? À quel prix ? Pour quelle durée de vie et aussi pour quelle capacité à s'adapter au changement possible ou prévisible pour plusieurs dizaines d'années, de la pratique du rugby et du sport en général ? On ne construit pas un stade pour les cinq ans qui viennent. Comment le financer ? Par quel mécanisme ce stade sera-t-il financé ? Quels impacts ? Quelles retombées positives sont attendues pour ce stade sur la pratique du rugby dans l'Hexagone et sur les missions de la Fédération française de rugby ? Quels impacts économiques, quels impacts financiers, quels impacts d'image aussi pour la Fédération et pour le territoire ?

Qui dit effets positifs attendus dit aussi quels risques pour les finances fédérales, pour toute la communauté du rugby ? Qui va prendre quels risques ?

Enfin, quels usages de cet équipement seront possibles pour d'autres pratiques sportives, pour d'autres fédérations sportives ? Quelle place notamment pour les autres sports dans le projet de cluster ou de regroupement d'entreprises consacré au sport qui est imaginé à proximité ?

Finalement aussi d'une façon plus générale, quels apports du rugby à travers ce stade à la perspective ou à l'hypothèse d'une candidature française aux jeux olympiques ?

Autant de sujets qui ont été d'ores et déjà posés par les internautes ou par les participants aux débats publics précédents, et pour lesquels notre rôle est de donner des éléments d'information les plus objectifs possibles, des données fiables, vérifiables et discutables. Il y en a déjà dans le document du maître d'ouvrage, que je vous invite à vous procurer sur les tables. C'est un document très complet que nous avons co-élaboré et qui donne les réponses en l'état de la Fédération française et des collectivités locales à un certain nombre de ces questions. Il est vrai que le débat en a fait surgir d'autres, et il est légitime que le débat se tienne pour approfondir ces sujets.

Les règles du débat

Alors, quelques règles concernant le débat public. Évidemment, le sujet est controversé. Vous avez des gens qui sont très pour, il y en a d'autres qui s'interrogent sur l'opportunité de bâtir un stade dans ce moment où le pays traverse des secousses ou des problèmes économiques, sociaux, financiers. Donc, chacun vient avec passion, chacun défend son idée, on essaie de le faire avec courtoisie, on essaie de faire en sorte que la question soit posée de telle façon qu'on respecte, j'ai coutume de dire, le débat public comme un moment de trêve avec des règles de civilité. Par exemple, on respecte aussi le principe d'égalité, et d'égalité du temps de parole, c'est difficile, on essaie de faire en sorte que tout un chacun, j'allais dire qu'il soit riche, puissant ou qu'il soit un inconnu, un citoyen, puisse avoir le temps de poser ses questions, mais dispose d'un temps égal. Donc, on prendra toutes ces questions qui sont posées, probablement que nous n'aurons pas le temps de répondre à toutes, mais on essaiera sur le site de répondre au maximum de questions.

Comment ça va se passer ? Le maître d'ouvrage à deux voix, enfin à quatre voix, va présenter le projet dans la dimension qui nous intéresse ce soir pendant environ 25 minutes, puis, évidemment, des échanges directs avec la salle pourront s'engager. Au cours de cet échange interviendront un maître de conférences de l'université Paul Sabatier, qui est un spécialiste sur le sujet du sport, et pas seulement parce qu'il est le régional de l'étape, mais qu'il a réfléchi à ces sujets, interpellera les sujets que je viens d'indiquer, les étudiants de l'IAE de Toulouse, qui ont organisé hier soir une magnifique réunion au cours de laquelle également des questions intéressantes ont été posées, et qui nous rendront compte un peu de ce débat.

À quoi tout ça va servir finalement ? Vous pouvez dire « messieurs, l'affaire est déjà jouée » au contraire « il y a tellement d'incertitudes qu'on peut discuter à l'infini sur des positions », mais bon, est-ce que ça va se faire ? En vérité, nous discutons, au point où nous sommes, de l'opportunité, de l'intérêt des impacts d'un grand stade, des impacts possibles, beaucoup de sujets restent ouverts, et beaucoup d'obstacles à franchir, je crois que les maîtres d'ouvrage le savent plus que tous pour que l'affaire se fasse. Donc, il est important de prendre des décisions concernant ce stade.

Faut-il faire ce stade ? Nous discutons de cette question-là.

Quel est l'objectif ? C'est de faire en sorte que les gens qui auront à prendre des décisions aussi bien d'investissements privés, que des financeurs publics, puissent le faire en toute connaissance de cause et en sachant ce que les citoyens pensent de cette affaire. Évidemment, les réunions publiques ne suffisent pas à épuiser le point de vue des citoyens. Nous allons à la rencontre des citoyens sur les marchés, nous organisons des débats à la fac, dans des lycées. Nous allons procéder à quelques auditions. Donc, nous aurons quand même à l'arrivée une cartographie avec des éléments nous permettant de penser, de proposer en tout cas ou de dire au maître d'ouvrage la façon dont l'opinion publique ou le public réagit.

Le calendrier du débat.

Des éléments de calendrier et ensuite j'en ai fini. Le débat va durer jusqu'à fin février. Donc, nous sommes presque au bout, nous avons encore une réunion à Évry sur les impacts locaux. J'en profite pour saluer M. Chouat, qui est ici et qui est le Président de la communauté d'agglomération d'Évry, lieu d'implantation du futur ou de l'éventuel Grand stade de rugby de la FFR. Donc, le débat durera jusqu'à fin février, une réunion à Évry et une réunion de clôture à Paris. À la suite de quoi, nous aurons deux mois, la Commission du débat public, la commission des citoyens, pour rendre un rapport sur : voilà ce que nous avons constaté, voilà ce que nous avons entendu, voilà ce que nous avons relevé comme opinion. À partir de là, le maître d'ouvrage aura lui trois mois pour nous dire ce qu'il va faire de ce qui lui aura été rapporté par la commission : Est-ce que je prends ça en compte ? Est-ce que j'améliore ou est-ce que je modifie mon projet ? Est-ce que j'y renonce, le cas échéant ? Je pense qu'ils sont assez dubitatifs sur l'hypothèse qu'ils pourraient y renoncer, mais enfin, en gros, les options sont ouvertes. Sachez que sur les 70 débats qui ont été menés par la Commission nationale du débat public depuis un certain nombre d'années, un tiers a été très très sensiblement modifié même un tiers abandonné, les grands projets autoroutiers par exemple et un tiers a vécu sa vie, indépendamment j'allais dire du débat public.

Donc la règle, c'est : neutralité, courtoisie, égalité du temps de parole. Je voudrais m'assurer et je le fais à chaque fois qu'il n'y a pas de contestation sur la façon dont cela va se passer. Est-ce qu'on est OK sur les règles de ce débat ? Oui ? Il n'y a pas de gens qui pensent qu'on est soit vendus, achetés, tellement partiaux qu'on est disqualifiés pour animer un débat de ce type ? C'est OK ? C'est OK, on y va. Je ne sais pas qui ouvre le feu ou le bal ce soir à la maîtrise d'ouvrage, mais la parole est à vous et nous reviendrons tout à l'heure.

(commentaire d'un membre de la Commission hors micro)

Tu as raison de me le dire, la réunion est filmée, la pratique montre d'ailleurs qu'il y a plusieurs centaines d'internautes à chaque fois qui regardent en direct sur Internet. Des questions sont arrivées sur Internet, elles alimenteront au fur et à mesure les débats. Vous posez vos questions et on essaie d'y répondre point par point. Merci à vous.

Paul DE KEERLE, Directeur financier de la Fédération française de rugby : Bonsoir. Je vais d'abord vous faire une présentation du sommaire et les différents chapitres qui seront abordés.

Le premier chapitre : les maîtres d'ouvrage, qui sommes-nous ? en deuxième point : pourquoi un projet de grand stade de rugby ? On verra plus en détail ce soir le projet, tel qu'il a été aujourd'hui approché, le business plan et son financement ensuite. Enfin, donner vie au projet, donc la rencontre de l'ambition de la FFR et celle d'un territoire. Et pour terminer un projet d'aménagement structurant pour le territoire.

Monsieur Raffalli, est-ce que vous pourriez nous présenter d'abord les Maîtres d'ouvrage qui sommes-nous ? Monsieur Raffalli.

Chapitre 1 « Les maîtres d'ouvrage » : qui sommes-nous ?

Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Vice-président de la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne : Alors, les maîtres d'ouvrage, c'est sans doute une des originalités de ce projet et aussi sa force : le projet est porté par une fédération sportive, évidemment la Fédération française de rugby qui s'est associée avec quatre collectivités locales : les deux villes d'implantation du projet, la ville de Ris-Orangis qui sera l'adresse du stade et la ville de Bondoufle ainsi que l'agglomération d'Évry centre Essonne, comme y faisait tout à l'heure référence le Président de la commission des débats, c'est une agglomération de 115 000 habitants et le département de l'Essonne qui est un des grands départements de la région Île-de-France, situé au sud de notre région capitale. Donc, c'est l'association de ces quatre collectivités locales et de cette grande fédération sportive, qui porte un projet ambitieux, c'est d'ailleurs le croisement d'une double ambition celle d'un territoire et celle d'une association qui a pour mission de gérer un support important, et dans une construction tout à fait originale, puisqu'il ne s'agit pas d'un projet d'État comme a pu l'être par exemple la construction du Stade de France. Ce n'est pas non plus, c'est aussi un modèle très différent de ce que l'on appelle les partenariats publics-privés où quand on constate une carence d'une collectivité publique alors arrive à la rescousse un investissement privé d'une société commerciale. Il ne s'agit pas du tout de ce modèle-là et on sera sur un modèle tout à fait original, qui sera présenté tout à l'heure par la Fédération.

Paul DE KEERLE : Monsieur Camou, si vous pouviez nous parler un peu de la Fédération.

Pierre CAMOU, Président de la Fédération française de rugby : Tout d'abord, vous me permettrez de dire bonsoir à tous et le plaisir de me retrouver à Toulouse, Midi-Pyrénées, coeur du rugby français, et j'en profite pour saluer les représentants de clubs présents, un des plus prestigieux et un qui bataille un peu, voire même deux aussi du sud-ouest qui bataillent un petit peu ces temps-ci, mais je suis heureux d'être là parmi vous ce soir.

La Fédération française de rugby, c'est d'abord une association reconnue d'utilité publique. C'est une fédération qui a en charge le développement du rugby tant professionnel que fédéral, ce que l'on appelle amateur, qui est aussi et surtout une mission de service public ; c'est sa force. Le fait qu'elle soit reconnue d'utilité publique lui donne cette mission de service public.

Elle se découpe administrativement en 34 comités, 1 800 clubs, aux environs de 400 000 licenciés avec depuis la dernière coupe du monde que nous avons eue en France et qui a été remarquablement organisée, un doublement de nos licenciés, surtout au-delà du doublement le fait que les femmes et les hommes qui s'en occupent ont pu à travers le jeu, à travers toutes les instances qu'ils pratiquent, tous les clubs, fidéliser et que nous avons su à peu près, grâce à ces

hommes et ces femmes, les garder. Généralement un effet de mode a tendance à s'estomper, mais pour l'instant tout au moins, nous les gardons et nous avons l'ambition non seulement de les garder mais de les construire à travers tout le territoire français.

Paul DE KEERLE : Alors pourquoi un grand stade de rugby ?

Chapitre 2 « Pourquoi un projet de Grand stade de rugby ?

Pierre CAMOU : Alors, c'est à moi. Je crois que j'ai dit tout à l'heure, d'abord et par les temps qui courent encore plus que jamais : promouvoir les valeurs de rugby. Nous avons une affiche « le rugby, les valeurs pour la vie » promouvoir le rugby pour la vie, et je le dis d'autant plus facilement ici, parce que je suis aussi de cette région, que le rugby n'est plus simplement quelque chose de réserver aux contreforts pyrénéens, mais qu'il a l'ambition - ce qu'il fait déjà - de transmettre une certaine identité qui se reconnaisse à travers ces points, des valeurs à travers tout le territoire français. Alors, c'est vrai que c'est compliqué, que c'est en permanence sur le fil du rasoir, et c'est notre responsabilité de se faire. Notre responsabilité, c'est de développer le rugby amateur, de développer le rugby professionnel à travers tout le territoire, qu'il y en ait dans le Nord, qu'il y en ait dans l'Ouest, parce que c'est l'un des maillages essentiels du développement général, et nec plus ultra, ce pourquoi nous sommes, le XV de France, parce que tout est imbriqué l'un dans l'autre, et l'un sans l'autre ne va pas.

Je crois l'avoir dit tout à l'heure, c'est la courbe des licenciés en 1992 : 200 000 et plus de 400 000 actuellement ; ce qui montre l'effort fait par les uns et les autres, les efforts aussi de l'image donnée au public que ce soit par la télévision ou par les clubs, tous les uns et les autres s'imbriquent pour le bien, je crois, de tous.

Si je reprends le terme d'audience, malgré le décalage horaire, malgré les horaires, la dernière finale de la France contre la Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Zélande, a fait 18 millions de téléspectateurs ; ce qui n'est pas négligeable à 11 heures du matin.

Une des questions premières, c'est peut-être une question de liberté, c'est une question d'entreprise qui se pose, une question de développement de son entreprise dans toutes les strates. Pour développer son entreprise, il faut avoir les propres moyens de son développement, il faut avoir la maîtrise de son outil de production. Pour avoir cette maîtrise de l'outil de production, c'est de pouvoir jouer nos matchs sur des pelouses, que l'on ne nous critiquera pas d'abîmer, dans des enceintes où nous pouvons disposer à nos dates, et non à des dates imposées par les uns et par les autres, c'est ça d'abord la liberté. La liberté a un prix ou elle n'a pas de prix, elle a certainement des coûts, le coût c'est le prix de la liberté. Quand je pense qu'en 2016, nous ne savons pas au jour d'aujourd'hui si la finale du top 14 se jouera en France et dans quel stade, puisqu'il y a une coupe d'Europe qui se joue au Stade de France. Nous ne sommes pas chez nous. Même les demi-finales, dans quel stade ? Nous avons un sport qui depuis une dizaine d'années, surtout les 7-8 dernières, se développe. Il a besoin d'enceintes ce que l'on appelle délocalisées, donc il faut les moyens de rénover, d'être libre, d'être maître de son outil de production, et surtout - et je pense là à l'ensemble des 1 800 clubs – les finances de la fédération sont faites aux trois quarts des recettes venant des manifestations du XV de France, recettes liées non seulement à la rencontre elle-même, mais à toutes les recettes liées au partenariat, aux droits télévisuels pour le XV de France. Ces recettes permettent d'être une des fédérations qui soit dans les frais de remboursement aux clubs, en déplacement, en aide au comité, je crois et je peux le dire, l'une des plus importantes et généreuses dans le monde associatif français. Est-ce suffisant ? Non, et c'est parce qu'on veut faire plus qu'on veut faire mieux, qu'on veut envoyer des hommes et des femmes sur les territoires et continuer l'emploi, continuer à former des gens, il faut que nous soyons maître de notre outil.

Chapitre 3 « Le projet en détail »

Paul DE KEERLE : Alors ce soir, on va vous présenter pour la première fois dans le débat public le projet architectural un peu plus en détail. Je ne suis pas architecte, mais j'ai repris et j'ai bien écouté ce que nous ont dit nos architectes. Pour comprendre l'oeuvre artistique, deux points de vue sont importants :

Le premier, c'est la citadelle, c'est la maison qui protège, c'est là où on se défend, c'est l'endroit qui est inexpugnable.

La deuxième chose qui est importante dans le concept architectural, ce sont les fameuses carrières qui existent, je crois, dans les Baux-de-Provence ; c'est ça que vous retrouvez conceptuellement dans l'approche externe du stade. Il y a entre autres une des œuvres qu'on peut regarder, qui est une oeuvre d'artistes, on retrouve un peu l'idée du stade tel qu'on l'a aujourd'hui.

Le stade, vous l'avez ici en coupe, c'est une arène fonctionnelle avec quelques points forts. D'abord, 82 000 places, c'était important. La fédération aujourd'hui remplit une arène de 80 000 places. Il était hors de question d'aller dans un autre stade où moins de gens pourraient venir, les fans, les supporters y sont aujourd'hui très nombreux, et donc il est tout à fait normal qu'ils continuent de pouvoir venir dans les mêmes conditions et aussi nombreux. Bien sûr, mon côté financier dirait que c'est peut-être plus intéressant de faire un stade plus petit, mais à ce moment-là on priverait beaucoup de supporters du XV de France, de voir l'équipe nationale, et la mission de la fédération qui est d'intérêt général et qui est une mission de service public, ce n'est pas ça.

Le toit rétractable pour deux raisons : garantir la qualité du spectacle et garantir le confort des spectateurs qui sont dans le stade. Malheureusement, avoir un toit rétractable comporte un petit défaut, on le voit à Marseille depuis qu'ils ont mis un toit, ils ont des problèmes sur la pelouse. Un toit rétractable, c'est encore plus important, et cela veut dire que vous avez des problèmes de qualité de pelouse, parce qu'elle n'est pas bien ensoleillée et qu'elle est mal aérée. C'est pour cela que nous avons pris un concept que nous avons vu à travers le monde, qui est une pelouse mobile, cela existe déjà dans quatre stades, la pelouse est tout le temps à l'extérieur. En fait, pourquoi la mettre à l'intérieur, c'est tellement plus simple de la mettre à l'extérieur. On va dire qu'on a réglé le problème d'ensoleillement et d'aération de la pelouse en la mettant l'extérieur.

Quatre écrans géants, parce que cela nous a aussi frappé dans un certain nombre de stades de voir que les gens retenaient le concept que quelqu'un qui venait au stade devait avoir le même type et la même qualité d'information que celui qui restait chez lui. L'intérêt d'avoir quatre écrans géants, sur un écran on peut voir le direct, le live, l'action et sur un autre écran géant, on peut voir des informations sur un joueur, ce que l'on voit aujourd'hui à la télévision. Il n'y a que celui qui reste chez lui devant sa télévision qui a cette information. C'est un peu un paradoxe, celui qui paye et qui va au stade a moins d'informations que celui qui reste chez lui.

La dernière chose bien sûr qui est la plus importante de base, c'est d'avoir une tribune proche du terrain donc pas un stade « d'athlétisme » dans lequel on fait du rugby, mais un stade de rugby.

On va rentrer dans la partie technique. Le premier concept, c'est le fameux C. Dans les normes UEFA, il faut que toute personne qui est dans un gradin puisse voir la ligne de touche la plus proche de lui et que son voisin devant lui ne le gêne pas. Plus vous êtes bas dans une tribune, si vous avez quelqu'un qui est grand devant vous et qui vous cache la ligne de touche, en fait comme vous êtes très bas et que le plan est droit devant vous, plus vous êtes bas, plus le C doit être important. Plus votre plan

est plat devant vous, et s'il vous mange un peu la ligne de touche, il va vous manger jusqu'au milieu du terrain, et comme le terrain est bombé, vous ne voyez plus rien. Donc, quand le jeu au sol ne se voit pas, vous ne voyez rien du tout.

Donc, première chose qui a été demandée aux architectes, c'est que dès les premiers rangs on ait une bonne vision du terrain, et donc dès le premier rang, le deuxième rang, on doit voir la première ligne de touche. Cela ne sert à rien d'avoir deux ou trois rangs en bas du gradin sur lequel on fait des invitations, et les gens ne voient rien du tout.

La deuxième chose qu'on leur a demandée aussi, c'est d'être un peu en hauteur pour bien voir ce qui se passait de l'autre côté du terrain. Donc, on se retrouve avec une bonne vision. Dès les premiers rangs et on se retrouve déjà à 1,5 m du niveau de la pelouse, et vous verrez plus tard que cela a toute son importance.

Avec une pelouse mobile, une tribune proche du terrain et un toit rétractable, on va pouvoir faire beaucoup de choses.

Autre concept qui a été gardé : conserver, développer pour les supporters, des loges, des espaces VIP, mais on voulait aussi pour le grand public des espaces festifs, c'est quand même très particulier au rugby. Je pense que les gens qui sont allés à Twickenham savent que les bars dans Twickenham à la fin de matchs marchent bien et ce sont des endroits très conviviaux. Donc on a redéveloppé ça, et dans « chaque coin du stade » vous avez quatre plazas de bandas. Non seulement on peut faire de l'animation, mais derrière, vous avez quatre énormes espaces réceptifs, ouverts au public où l'on est en train d'essayer d'imaginer de dire que dans un premier espace on va faire un espace chaud au centre de cette plate-forme. Imaginez que la plaza de bandas, ce soit cette pièce, au milieu, on pourrait avoir une sorte de cuisine à l'intérieur et on servirait une immense paella. Les gens pourront venir boire et manger quelque chose de chaud. Je pense que les gens qui vont dans les stades aiment bien ça.

On pourrait avoir une autre plaza de bandas qui serait à l'opposé du stade dans laquelle on ferait un cassoulet et dans une autre plaza de bandas, dans le troisième coin, on pourrait faire une choucroute géante, et ainsi de suite. Donc l'idée c'est vraiment de pouvoir reprendre un peu ce qu'on a fait au rugby, d'avoir cette sorte de village des comités et ces particularismes de la gastronomie régionale française.

Les quatre écrans géants, vous voyez que ce ne sont pas des petits écrans géants. Chaque écran géant fait la largeur d'un terrain de tennis. Donc, on veut des grands écrans géants, on veut une excellente qualité de vue. Ça, c'est un stade qui est à New York. Aujourd'hui, dans notre programme de stades, c'est ce type d'écran qu'on a programmé.

Lorsqu'on arrive dans le stade, on ne doit pas être derrière les gradins, caché dans une zone sombre. Là aussi on a demandé aux architectes d'ouvrir le stade. Dès qu'on entre dans le stade, on doit voir la totalité de l'arène, on doit voir les tribunes opposées, on doit pouvoir circuler librement autour pour développer de la convivialité, on doit pouvoir aller à la mi-temps dans les bars et continuer de voir et d'entendre ce qui se passe dans le stade.

Voilà le stade de base avec sa pelouse extérieure, 320 jours, 340 jours dehors en fonction bien sûr du nombre d'événements qui nécessiteront d'avoir une pelouse à l'intérieur.

Qu'est-ce qu'on peut faire d'autre ? Parce que vous avez bien compris maintenant que la pelouse est à l'extérieur, à l'intérieur il y a une dalle de béton et sur cette dalle de béton on peut faire beaucoup de choses, par exemple une réunion comme celle-ci. Au lieu d'utiliser un rétroprojecteur, on va utiliser deux écrans géants, on va mettre un podium et 200 chaises et on peut faire la conférence ou la convention. Là vous voyez c'est un exemple de concert, donc le stade a été partitionné avec un grand rideau, on va utiliser un virage et on va pouvoir monter une tribune de concert. On peut faire d'autres opérations, aujourd'hui il y a un stade en Hollande qui chaque année fait une grande soirée et boîte de nuit, c'est le stade de Arnhem. C'est un stade qui a une pelouse rétractable.

D'autres activités dans d'autres stades, parce qu'il n'y a pas de pelouse, vous comprendrez que mettre des tonnes de terre pour faire un circuit de motocross ou pour faire un circuit automobile, ça devient très simple.

C'est un paradoxe, athlétisme indoor, la piste est plus petite. On peut le faire, on peut mettre une piste d'athlétisme indoor dans ce stade.

Vous avez deux autres images sur lesquelles on voit un salon et on voit une convention. La fédération a déjà pris contact avec la Chambre de commerce de Paris qui organise tous les salons sur l'Île-de-France pour voir dans quelles conditions on pourrait utiliser, quels sont leurs besoins et surtout quelles sont leurs conditions pour que cela puisse bien fonctionner.

Sur toutes les activités que vous avez pu voir, il faut bien comprendre qu'à partir du moment où on a une « dalle » sur laquelle il n'y a pas de pelouse, la pelouse faisant 1,5 m, raison pour laquelle je reviens à mon point de départ, quand la pelouse est sortie, je suis à 3 m de hauteur par rapport à la dalle. Par exemple, si on met un terrain de basket, au premier rang, je suis très loin du terrain de basket qui est tout petit par rapport au terrain de rugby, mais comme je suis très haut, je pourrais prolonger mon gradinage par du gradinage mobile, et mon aire de jeu va se réduire. Donc, je ne vais peut-être pas utiliser la tribune haute de mon stade, mais en rajoutant du gradinage mobile, je vais rapprocher les premiers rangs du terrain et je vais pouvoir transformer un stade en une aréna avec plein d'autres sports. À ce moment-là, je peux imaginer de faire un match de handball, une finale de championnat du monde de handball, une finale de championnat du monde de basket, je peux faire du hockey sur glace. Au stade des Alpes, il y a eu une manifestation avec un match de hockey sur glace. Ce que je dis, cela existe déjà dans d'autres stades. À Düsseldorf chaque année ils font un grand combat de boxe. On pourrait imaginer de faire sur plusieurs tatamis un championnat du monde de judo. En tout cas, le jeu est complètement ouvert. Oui, la jauge est grande, mais n'oubliez pas que vous pouvez la partitionner en tirant un énorme rideau qui va couper le stade et vous pouvez rajouter du gradinage qui va réduire l'aire de jeux.

Chapitre 4 « Le business plan et le financement du projet »

On va essayer de rattraper du temps, car il faut essayer de tenir dans les délais.

Pour le business plan, la Fédération n'est pas partie sur 250 événements l'année, mais de tous les grands matchs de rugby qui ont lieu aujourd'hui en France, et qui pourraient se jouer au Stade de France, donc bien sûr les matchs du XV de France, que ce soit les 6 nations, que ce soit les tests, que ce soit peut-être d'autres matchs, puisque la Nouvelle Zélande il y a quelques années avait voulu jouer la finale Bledisloe cup et n'avait pas pu, puisqu'on n'avait pas de stade ; finales, demi-finales et 6 autres événements. Pourquoi 6 autres événements ? Quelqu'un qui va acheter des loges, s'il n'y a que des matchs de rugby, cela ne va pas lui plaire. C'est comme lorsque vous allez dans un restaurant

de poisson, et que vous êtes à 12, il faut bien qu'il y ait au moins une personne, qui est végétarienne par exemple et qui ne prend pas de poisson. Dans la carte, on a besoin de quelques événements complémentaires. On travaille déjà avec des conseils qui sont des grandes sociétés de promotion de concert ou d'artistes. On leur a demandé si c'était compliqué d'avoir deux concerts par an, ils nous ont dit « non », d'autant plus que, comme nous avons un toit qui se ferme, la période d'organisation des concerts augmente – je n'ai pas dit le 25 décembre – mais cela veut dire qu'on peut très facilement organiser des concerts en octobre et début novembre, et en mars-avril sans difficulté, et bien sûr d'autres sports tels que du football américain par exemple, pourquoi pas un match de rugby gaélique, j'en passe et des meilleurs.

Donc, salons et conventions : je l'ai dit tout à l'heure.

Deuxième point qui est extrêmement important dans le business plan, aujourd'hui on sait que nos matchs, à partir de la billetterie, dégagent à peu près 10 millions de cash flow pour financer les compétitions amateurs, le rugby amateur, la formation. Ce qui était extrêmement important pour nous, c'est que le stade, plus la FFR, dégage les mêmes ressources. Oui, au travers d'un business plan qu'on a pu faire valider par Mc Kinsey, les projections nous permettent de dire que la FFR plus le stade ne dégraderont pas l'action de la fédération, ils pourront même peut-être la bonifier.

Par contre, lorsque les emprunts sont remboursés, car c'est une sortie d'argent très importante, la Fédération se donne les mêmes moyens que la RFU, que la Fédération anglaise de rugby ou que la Fédération galloise. Donc, elle se donne des vrais moyens pour pouvoir développer tant son rugby professionnel que son rugby amateur, que la formation, que ce soit la formation des jeunes ou que ce soit la formation dans les pôles, donc pour le haut niveau.

Coût du stade : il a été étudié une première fois avec un premier chiffrage à 600 millions, c'était il y a trois ans. Lorsqu'on a fait le concours d'architecte, il n'y avait pas que des architectes, mais aussi des grandes sociétés d'ingénierie, on a eu une deuxième estimation à 600 millions, et aujourd'hui sur « un concours » constructeur.

Le financement reposera sur 200 millions d'euros de fonds propres, 400 millions d'euros d'emprunt, donc une structure – je dirais - assez classique.

Pour les gens qui doutent, qui estiment que ce n'est pas possible, je dirais simplement : regardez les autres sociétés, entreprises, associations qui sont comme nous, qui participent au tournoi des 6 nations, ils l'ont fait, ils l'ont réussi. Alors, je pense que la France est plus grande que le Pays de Galles, la France est plus grande que l'Irlande et l'Ecosse, elle est aussi grande que l'Angleterre. Donc, ce qu'ils ont réussi à faire, je pense qu'on est capable de le faire. Et puis, il y a d'autres personnes qui ont réussi à le faire en France, la Fédération française de tennis l'a fait, pourquoi on ne serait pas capable ? Et puis, les 24 heures du Mans, l'Association automobile de l'Ouest l'a fait aussi.

Voilà. Monsieur Raffalli, je crois que c'est à vous.

Chapitre 5 « Donner vie au projet : la rencontre de l'ambition de la FFR et celle du territoire »

Stéphane RAFFALLI : Là, on est presque dans les arrêts de jeu. Sur l'intérêt de la Fédération française de rugby et pour le rugby français, les explications du Président de la Fédération et du trésorier sont importantes, mais s'il y a un intérêt stratégique pour le rugby français, il y a aussi un intérêt pour le territoire d'implantation, puisqu'autour d'un tel projet, qui est un projet phare, un projet symbole,

nous aurons une très forte identité sur le sud francilien. Donc, il y a un intérêt pour le territoire d'implantation à avoir cette aréna de cinquième génération. Il y a un intérêt aussi en termes d'image, mais aussi un intérêt en termes économiques, puisque c'est un vecteur qui nous permettra de développer l'économie locale, à la fois dans la phase de construction, dans la phase d'exploitation et à terme lorsque l'ensemble des développements autour du stade ont été réalisés, on voit bien que ce territoire n'aura plus la même physionomie qu'aujourd'hui. En plus des atouts d'aujourd'hui, il aura des atouts augmentés.

Bien sûr, ce qui est d'intérêt pour le sud francilien a un intérêt pour l'ensemble de la région capitale, et si la région capitale a plus d'attractivité, alors c'est toute la nation qui bénéficie en fait d'un projet comme celui-ci.

Les atouts que présente notre territoire, et ce sont sans doute les raisons qui ont poussé la Fédération à nous choisir et à se marier avec nous, deux atouts principaux : d'abord, du foncier disponible, maîtrisé et sans contrainte ; ce qui est extrêmement rare en Ile-de-France. Donc, on a proposé à la Fédération française de rugby un espace qui est un ancien hippodrome notamment, et sur un périmètre de 130 ha, sachant que le stade lui-même ne nécessite que 15 ha plus quelques terrains alentours, mais c'est à peu près ça cette proportion. Le foncier disponible dont on parle fait plus de 130 ha, c'est évidemment un atout maître, mais l'autre atout fondamental aussi, ces terrains ne sont pas au milieu de nulle part, ils sont irrigués par un certain nombre d'infrastructures routières et ferroviaires, là aussi très importantes qui sont la structuration de la région Ile-de-France, avec, on n'appelle pas ça des métros, mais des RER (le RER C et le RER D) qui sont à proximité des terrains d'assiette du projet, deux autoroutes (l'autoroute A6), l'autoroute du Soleil qui part du Nord pour aller vers le Sud, mais aussi la Francilienne, qui est le grand boulevard urbain de la région Ile-de-France. Vous avez aussi à proximité du stade une route nationale (RN7) qui elle aussi part du Nord pour aller au Sud de la France, et vous avez à proximité un des aéroports (l'aéroport d'Orly) qui est l'une des portes d'entrée de la région capitale. L'aéroport d'Orly se trouve à peu près à 8 km, ainsi qu'une gare TGV qui est d'ores et déjà en activité, et deux autres à proximité qui sont en préparation. En plus de cela, vous avez un maillage intra de transports secondaires, mais qui ont une forte importance pour irriguer le terrain d'assiette, et donc le stade lorsqu'il sera à pleine jauge.

Le projet, évidemment, on est...

Paul DE KEERLE : Je vais juste reprendre en deux mots, car on nous a demandé d'expliquer un peu quel était l'avantage d'avoir un stade positionné au sud de Paris, et quels étaient les impacts ?

On s'est juste amusé et vous allez voir deux slides, on va passer rapidement dessus, que ce soit en transports lourds ou en transports par route, un stade au sud de Paris en fait permet d'être tourné vers l'essentiel du territoire français, et l'impact de la gare TGV Massy est très important. Vous avez deux graphiques avec la carte de France, à droite Saint-Denis et à gauche Ris-Orangis, et vous avez différentes couleurs, jaune : moins d'une heure, blanc : de 1h à 3h30, bleu et rouge. Vous voyez simplement que l'impact de la gare de Massy TGV va permettre de rapprocher une grande partie de potentiels supporters ou fans du XV de France de son stade, en leur permettant via la gare Massy, de ne plus rentrer dans Paris, et bien sûr cela impacte le corollaire de ne pas devoir prendre ensuite le RER D pour descendre dans le stade. Il est important de bien comprendre que les parts modales, l'organisation des transports va changer.

Le graphique suivant, c'est la même chose, tout le monde est conscient que quelqu'un qui habite Tours, qui ne vient pas souvent à la capitale, estimera qu'il n'a pas besoin de traverser Paris, ni de passer par la Place de l'Etoile. Traverser Paris, nous on sait quand on va au Stade de France, qu'il

nous faut une heure, une heure et demie ou une demi-heure, c'est aléatoire. Un aller-retour depuis Marcoussis sur Saint-Denis peut prendre trois heures. Le fait de ne plus devoir traverser la région parisienne est une sorte de montagne qu'on n'a plus à franchir, donc on se rapproche du stade. Vous allez me dire pour les gens du Nord, effectivement, eux devront le faire. Comme il y a à peu près 45 millions d'habitants en France qui habitent en dessous de l'Île-de-France, et y compris Paris, il y en a 15 millions qui habitent au-dessus, c'est plus intelligent – ou du moins c'est plus pratique – pour l'ensemble des Français d'avoir un stade qui soit au sud de Paris.

Chapitre 6 : « Un projet d'aménagement structurant pour le territoire »

Stéphane RAFFALLI : La conclusion, vous l'avez compris, il s'agit évidemment de la construction d'un stade, mais pas simplement de la construction d'un stade, c'est le développement de tout un territoire, dont on parle, avec en son centre un ouvrage important qui servira l'intérêt du sport français. Donc, c'est le développement de tout un territoire autour notamment de deux thématiques, une thématique de loisirs, de bien-être, donc une thématique qui devra être aussi innovante pour créer une deuxième, une troisième attractivité en dehors des jours de match et du fonctionnement du stade lui-même. On souhaiterait aussi travailler autour du stade un développement plus économique, créer une filière qui serait la filière de l'économie du sport, de l'industrie du sport, qui représente avec les études préalables que nous avons réalisées à peu près 2% du PIB national, et qui est un pan de l'économie qui n'est pas exploitée aujourd'hui. Donc, on souhaiterait pouvoir se servir du stade construit par la Fédération pour développer cette thématique et cette filière nouvelle en France.

Evidemment, ce développement se fera sur des principes de développement durable. Là, on pourrait rentrer dans le détail sur les deux piliers du développement durable, qui sont aujourd'hui un réflexe pour notre territoire, le développement environnemental et le développement social qui sont des choses très importantes pour les populations locales.

Enfin, on peut rappeler que l'accord entre la Fédération et le territoire, c'est un accord d'intérêt réciproque, et donc d'obligations et de responsabilités réciproques. On peut citer notamment la maîtrise du site, je le rappelais tout à l'heure, les terrains d'assiette sont maîtrisés, ce qui facilite évidemment grandement cette opération. Nous mettrons au point aussi tous les outils juridiques et financiers nous permettant de construire le stade mais aussi de faire l'ensemble des développements alentours. C'était un engagement des collectivités locales qui ont cette culture depuis très longtemps, puisqu'on est sur le périmètre de ce qu'on appelle une ville nouvelle où l'on a créé une ville ex nihilo en trois décennies. Donc, on a l'habitude de construire la Ville.

La deuxième chose, c'est que nous avons des infrastructures secondaires à réaliser. Elles seront financées par les collectivités, on peut rappeler le montant à cet instant, près de 120 millions d'euros seront nécessaires pour les infrastructures secondaires dans un schéma très classique de financement de ce type d'ouvrage, l'ensemble des collectivités (région, Etat et collectivités locales) seront appelés au financement.

Puis, enfin, la construction du stade, en tout cas dans sa partie financement bancaire, sera garantie par le Conseil général de l'Essonne, qui est une institution, une collectivité locale puissante, puisqu'elle a à peu près un 1,6 milliard de budget annuel, elle est en capacité en fait de garantir ce type d'emprunt.

Jacques ARCHIMBAUD : Parfait, merci beaucoup, vous êtes quasiment dans les temps, c'était une gageure, puisqu'il vous avait été demandé des choses plus précises. Cette présentation permet à chacun d'avoir une première idée.

On a demandé à une série de spécialistes de la chose, d'experts, d'acteurs du territoire, d'acteurs spécialistes de la question du rugby de nous sommer la série des questions qui se posent à partir de la présentation du maître d'ouvrage. C'est un petit film de 2mn30 et à partir de là, vous avez la parole.

(Projection des deux films : « Pourquoi un Grand Stade ? » et « Un rugby nouveau ? »)

Jacques ARCHIMBAUD : Cette fois-ci, on y est. Donc, la parole est à vous pour le temps qui sera nécessaire. On demandera à Monsieur Charlot et aux étudiants de l'IAE d'intervenir à un moment du débat. Donc, je vais prendre les questions qui sont dans la salle, on les alimentera par les questions qui surgissent par Internet, la parole est à vous. Monsieur, ici devant.

René BOUSCATEL président du Stade Toulousain : Je suis, je vous le dirai, sceptique sur la faisabilité, sur l'opportunité et sur l'emplacement de ce stade mais beaucoup ont déjà posé les questions, il s'agit d'un débat public, je connais les réponses de la Fédération, si elle peut le faire, elle le fera. Mais je voudrais poser une question qui me paraît être importante concernant le business plan puisqu'il n'a pas été discuté notamment avec les clubs de rugby professionnels de ce projet et de son business plan. Je vois qu'il est fondé notamment sur 11 matchs. Si je sais compter, l'équipe de France joue, de par les règles de l'International Board, 11 matchs par an et ce n'est pas naturellement 11 matchs en France. A priori, au mois de novembre la tournée est en France mais on ne rencontre pas toujours des nations majeures, est-ce que vous considérez qu'on jouera sur ce stade de 82 000 places avec son coût de fonctionnement des matchs contre les Fidji ou les Samoa par exemple qui viennent régulièrement ? Pour le tournoi des six nations il y a cinq matchs, suivant les années paires ou impaires il y a deux matchs en France ou trois la seconde année et enfin, en juin, les trois matchs de l'équipe de France sont dans l'hémisphère sud. Donc si je compte bien, il y a entre cinq et six matchs de l'équipe de France par an sur le territoire français dont certains ne sont pas, encore une fois, contre des nations majeures. Donc, première question où se trouvent les six autres ? Vous pouvez imaginer que bien entendu il y a la finale du top 14, mais la finale du top 14 est inscrite dans la convention pour quatre ans, rien ne dit que la convention dans quatre ans reprendra les phases finales compte tenu du nombre de matchs imposés aux clubs sans les internationaux et les doublons, donc ce sera encore une question dans quatre ans. Est-ce que vous estimez que l'on doit jouer aussi les demi-finales sur ce stade auquel cas il n'y aura plus de rugby professionnel et de grands matchs en dehors de Paris ? Moi je voudrais connaître ce business plan, quels sont les 11 matchs et qu'est-ce que vous voulez imposer notamment aux clubs professionnels pour arriver à 11 alors qu'on n'en a jamais discuté ?

Jacques ARCHIMBAUD : Merci d'avoir tenu dans les temps. Je vais vous donner la parole Monsieur, ne vous inquiétez pas. Ça rejoint d'ailleurs une question qui est posée par les internautes toulousains pour le cas échéant, pour le cas où il y aurait - je crois que vous l'avez indiqué dans une des réponses déjà - des matchs du top 14, quelles seraient les conditions de location ou mise à disposition des clubs professionnels du stade en question ? Est-ce que ce serait plus avantageux pour eux ou moins avantageux que le Stade de France, il y a une demande de précisions sur ce point. Monsieur, et puis après je crois que la qualité de l'interrogation et de l'interpellation de Monsieur Bouscatel, que je salue ici, mérite évidemment une réponse rapide, rapide je veux dire immédiate.

Je vous en prie Monsieur.

Jean-Louis CHAUZY, président du conseil économique, social et environnemental régional : La question qui me préoccupe à mon niveau de responsabilité, ce n'est pas de porter un jugement sur le projet porté par une grande fédération, qui est un projet économique porté par la fédération avec le soutien de collectivités qui ont le foncier et la disponibilité pour accueillir. La question que je pose, c'est une question de principe par rapport à la localisation de grands équipements, là d'une infrastructure sportive. L'anomalie française par rapport à quatre grands pays européens dont un a été cité à la tribune, c'est l'accumulation des investissements dans la région capitale. Au Royaume-Uni, on a la cartographie des grands équipements, l'Allemagne c'est pareil, l'Espagne et l'Italie.

Deuxième réflexion, le gouvernement a mis en place au 1^{er} janvier 2014, donc c'est récent, un Haut Commissariat à l'égalité des territoires : donc ça commence mal pour l'égalité des territoires.

Troisième remarque, vous êtes dans un groupe de régions, le Sud-Ouest, Toulouse est au milieu, qui est le groupe de régions qui accueille le plus d'habitants. Dans les 15, 20 ans qui viennent dans nos trois régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, nous devrions accueillir à peu près 2 millions d'habitants supplémentaires. Nous progressons plus que le grand Ouest. Nous avons eu déjà un débat public, l'accès LGV, on a répondu « oui », autoroute Toulouse - Castres, on a répondu « oui » aussi et d'autres grands projets sur les réserves d'eau qu'il nous faut faire pour accueillir autant d'habitants.

Donc, est-ce que la question d'un grand stade, pas de chance pour le président de la fédération, je prends ça comme exemple, non pas pour condamner le projet vous pensez bien qu'une grande fédération et les projets, il faut investir pour le sport comme pour la culture y compris quand il y a la crise. Le sport et la culture, pardonnez-moi, je commence une sale grippe, c'est un moyen d'intégration sociale, de promotion sociale, ça donne aussi du plaisir aux gens, parce qu'il y a la crise, il faut aussi donner du plaisir et du bonheur aux gens. Mais la question qui est posée, pour l'État c'est aussi la question de l'inégalité de répartition des grands équipements et je pense que les régions du sud de la Loire et du Grand Sud-Ouest en particulier doivent se poser la question de l'équité territoriale. Toulouse, c'est 100 000 étudiants, j'ai regardé les chiffres avant de venir pour préparer cette réunion, dans les trois régions que j'ai citées on est à 250 000 étudiants, en démographie, nous représentons 12 millions d'habitants. Quand Biarritz a un grand match, souhaitons à Biarritz de s'en sortir, il va jouer à Saint-Sébastien, quand Perpignan a un grand match il va jouer à Barcelone et Toulouse pourrait multiplier par deux ou par trois le public qu'il accueille. Les questions que je pose sont un peu annexes mais pas tout à fait, elles concernent peut-être plus l'État que la fédération, mais si chacun estime que tous les grands projets doivent avoir leur périmètre d'application uniquement dans la région Île-de-France, il faudra supprimer un des trois mots du fronton de la république notamment sur l'égalité, et c'est la question qui vous est posée...

Jacques ARCHIMBAUD : Merci Monsieur maintenant il faut conclure, puisque ça fait trois minutes en tout cas la question est passionnante, on démarre assez fort, on est au cœur du sujet. Deux questions, pourquoi Paris et pas ailleurs et en particulier... et une deuxième question, en tout cas une deuxième série c'est combien de matchs, qui, quoi, dans quelles conditions, comment vous comptez mener cette affaire ?

Pierre CAMOU : Alors c'est avec plaisir que je vais répondre à l'ensemble des questions, je commence par laquelle, non, René je te garde pour la fin. Je vais commencer par l'emplacement et vous avez raison dans votre question sur l'emplacement et dans la manière dont vous l'avez indiqué d'ailleurs, vous avez dit le point central, vous avez parlé de LGV, je crois donc sur les systèmes de transport et il se trouve que la France malheureusement, je suis aussi du Sud, de par sa construction historique est totalement centralisée, que pour aller à Marseille il vaut mieux passer par Paris et

qu'éventuellement une implantation ailleurs, à Toulouse ou ailleurs fait comment on fait pour venir de Bretagne, d'Alsace ou d'ailleurs à moins de réserver un spectacle national à une population précise ou que les uns ou les autres puissent avoir deux jours pour y aller.

Le point crucial, et vous avez raison, et vous avez présenté dans votre exemple deux types d'organisations territoriales l'Allemagne avec ses Länder donc ses propres capitales, ses propres pouvoirs de décision et Londres. Par contre, Londres et l'Angleterre qui ressemblent beaucoup à la France parce que la majorité des grands équipements sportifs sont concentrés sur Londres ou la proximité de Londres, je ne parlerai pas du nombre de grands équipements qu'il y a dans Londres, et dans Londres métropole. Donc, vous avez raison, je peux partager, malheureusement c'est un état de fait et ce même débat que vous indiquez s'est posé dans les années 98-99 quand il s'est agi de créer le Centre National du Rugby Français et Colomiers était candidate, à l'arrivée Colomiers pouvait répondre structurellement et rugbystiquement parlant à la population du rugby, malheureusement en France, et pourquoi, parce qu'on parle de VIP où sont les sièges sociaux ? Et je félicite Airbus d'avoir mis son siège social à Toulouse, où sont implantées les sociétés ? Dès qu'une société d'importance d'ici de chez moi est reprise par un groupe, tout part sur Paris, c'est un fait. Puis-je nier les faits ? D'où vais-je avoir les VIP qui viennent etc. pour remplir ces loges ? J'accepte, malheureusement je ne construis pas la France, j'essaie de l'épouser au mieux des intérêts d'une fédération et de regarder un emplacement suivant ses intérêts.

Alors René, c'est avec plaisir, mais c'est toujours avec plaisir René parce qu'il y a une chose qui me surprend, je peux comprendre la question de l'emplacement parce que un temps donné, tu m'avais dit que dans la région toulousaine il allait y avoir 200 à 300 ha disponibles pour un stade plus petit mais ils étaient disponibles donc ce n'est pas l'opportunité en tant que telle. Cela étant, je crois que le nombre de matchs que nous avons mis n'a rien à voir avec une convention future sauf si je suis président évidemment, tu connais ma vision de l'État et nous en avons discuté suffisamment dans une convention fédération-ligue

René BOUSCATEL : *(Inaudible)*

Pierre CAMOU : Non pas par toi mais par tes représentants, ça devient un débat de la ligue nationale et nous avons fini comme à Bruxelles, vers cinq heures du matin et moi je représente l'État, c'est-à-dire une communauté. Et ensuite le nombre de matchs, le nombre de matchs tels qu'il est là, il est simplement celui qui dans les 10 dernières années est utilisé par le rugby au Stade de France que je sache, actuellement je veux dire, qu'ils soient clubs ou autres, c'est celui qui est utilisé au Stade de France, le nombre de rencontres du Stade de France, le Stade toulousain va jouer, Biarritz a joué, un ensemble de clubs joue en championnat, c'est ça qui est marqué, ensuite...

Jacques ARCHIMBAUD : Attendez, attendez, laissez Monsieur Bouscatel ...

Pierre CAMOU : Non non non je dis ce qui est marqué. Il se trouve, à moins que ça change, mais je le vois Toulouse, je le vois à Montpellier et vous l'avez dit que Biarritz, quand ça tourne bien, va à Anoeta, ici, on va au Stadium, à Montpellier on va à la Mosson, à Perpignan..., Donc, il y a des matchs qu'on délocalise, c'est le club qui le délocalise.

Pour revenir ensuite au business plan, le business plan tel que nous l'avons fait, pas nous d'ailleurs, il a été fait et refait par McKinsey et ensuite par HSBC parce qu'il y a un business plan en interne avec l'expérience que nous avons de nos produits et pas le produit des clubs puisque les matchs qui sont au Stade de France par les clubs, quand c'est le Racing ou le Stade Français... nous n'y sommes pour rien et nous n'avons rien, donc nous avons notre propre expérience de nos rencontres à nous au

Stade de France. Le business plan est fait dans ce sens-là, il est fait et il a été fait avec des coefficients rencontre par rencontre et par type de rencontre. C'est vrai, ça peut déplaire, ce sont peut-être des systèmes à changer ou certains, que le rugby tel qu'il est construit a une visibilité d'une ligue fermée, qu'il a chaque année son tournoi et qu'il sait jusqu'en 2019 qu'il va recevoir peut-être dans la vision de certains trop de matchs de l'équipe de France, mais là on est dans un autre débat, et que je sache ou alors ce n'est plus avoir confiance dans ce sport, qu'on soit de clubs ou qu'on soit de l'équipe de France pour dire, et je vois toutes les enceintes de clubs qu'on rénove et qu'on veut agrandir, qu'il ne progressera pas, qu'il ne faut pas davantage de qualité, donc dans ce cas que la finale du top 14 sera peut-être au Stadium comme on l'a fait il y a 30 ans, malheureusement au jour d'aujourd'hui grâce aux uns et aux autres, il y a 80 000 personnes qui viennent nous voir, il faut bien les accueillir. C'est tout ce que je dis et sur une finale du top 14, vous en connaissez puisque c'est public, quels sont les revenus d'une fédération, ils sont pris dans le même sens, ni plus ni moins. Avec notre expérience que nous avons depuis maintenant 98 de l'utilisation d'une enceinte sans être maître avec des locations en plus.

Jacques ARCHIMBAUD : Est-ce que vous pouvez répondre Monsieur le président à la question : quelles sont les conditions de mise à disposition du Grand stade et des clubs pour les différents matchs que vous évoquez ? Une autre question d'ailleurs qui est posée par un internaute à l'instant T, je m'en excuse, j'en pose deux à la fois, vous avez 2 fois 3 minutes pour répondre : est-ce que les événements dont vous parlez attirent 82 000 places c'est-à-dire, si je prends les derbys parisiens, les clubs, est-ce que la jauge est bonne, est-ce que les clubs auront encore le choix entre le stade de France et le Grand stade. Ce sont des questions qui sont posées, est-ce que vous pouvez nous y répondre ?

Paul DE KEERLE : Vous avez posé deux questions sur les conditions de mise à disposition du stade. Aujourd'hui, tel que ça a été inclus dans le business plan, c'est dans les mêmes conditions actuelles. Alors, je ne vais pas donner de chiffres puisque c'est quand même le secret des affaires mais sachez quand même que quand le Racing ou quand le Stade Français vont jouer au stade de France, c'est beaucoup beaucoup beaucoup moins cher que quand l'équipe de France va jouer dans le même stade. Pourquoi ? C'est comme ça mais nous, dans notre business plan, nous sommes partis de l'existant, ça c'est le premier point. Donc, je ne vois pas pourquoi le Stade français ou le Racing, pour des grandes affiches, parce qu'ils ont besoin à un moment donné de communiquer, ils ont besoin de faire venir plus de gens, ils continueront de délocaliser dans des plus grands stades, on voit bien que le Racing a même été joué à Nantes, ça ne s'est pas très bien passé, le Stade Français continue de le faire et donc voilà, ça c'est le premier point. La deuxième question que vous avez posée, est-ce que vous pouvez me la rappeler ?

Jacques ARCHIMBAUD : C'est en gros, est-ce que les affiches que vous indiquez de derbys etc. attireront finalement 82 000 personnes ?

Paul DE KEERLE : Il faut comprendre que la rentabilité d'un match de l'un à l'autre n'est pas la même. L'essentiel des revenus sur un match lorsque le Stade Français joue au Stade de France par exemple contre Toulouse, ce n'est pas la location du stade. Ce qui importe pour le Stade de France, ce sont les hospitalités, ce ne sont pas des hospitalités qui sont produites au match parce qu'il y en a peu, par contre c'est le programme de loges qui a été vendu à l'année. Lorsque vous allez vendre un programme de loges sur deux ans, trois ans, ce qui est extrêmement important c'est le nombre de manifestations que vous avez incluses dans votre package. Donc un match Stade Français contre Toulouse, eh bien cela peut être d'une rentabilité globale si on prend tout, tout compris, qui peut-être quatre, cinq, six fois inférieure à un match France Angleterre. Donc, le cœur du produit, la tête

de gondole si j'ose m'exprimer comme ça c'est le France Angleterre, mais ce n'est pas tout, pour faire le panier il faut d'autres produits.

Jacques ARCHIMBAUD : Je vous en prie Monsieur Bouscatel, juste une question, ils ont leur stade le Stade Français...

René BOUSCATEL : Exactement, je fais remarquer que le Stade Français a un nouveau stade qu'il vient de construire, que le Racing club de France, le Racing métro 92 pardon, a un nouveau stade qui est en construction et que par exemple, je donne un exemple flagrant le Racing avait prévu le week-end prochain de jouer contre nous au Stade de France, comme c'est un doublon imposé et qu'il n'y a pas les internationaux, il n'y aura que 40 000 spectateurs dont beaucoup seront escroqués parce qu'ils ont cru acheter un match avec les joueurs internationaux.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien, on poursuivra cet échange, d'autres interpellations depuis la salle ? Je vous en prie Monsieur, donc si vous pouviez vous présenter, dire qui vous êtes comme l'ont fait les intervenants précédents ce serait super.

Jean ROUANET, ancien président et pùrésident d'honneur de Mazamet : Monsieur Archimbaud, je vous ai adressé deux lettres et une troisième où j'explique mon opposition totale à ce que j'appelle un projet inutile. Je pense que dans la situation actuelle où se trouve notre pays, on n'a pas besoin d'en rajouter. Voilà je vais vous lire les trois lettres si ça intéresse tout le monde.

Jacques ARCHIMBAUD : La principale figure sur le site.

Jean ROUANET : Je vais le faire et la troisième je vous la remettrai.

Jacques ARCHIMBAUD : Les deux premières doivent figurer là où elles doivent être sur le site, elles n'appellent pas de réponses de ma part.

Jean ROUANET : Alors la première est du 29 novembre 2013.

Monsieur le Président,

Veillez trouver en priorité la lettre que je souhaite diffuser dans les divers médias. Le 14/11/2013, les clubs de rugby français ont reçu une lettre et un dossier envoyé par la CPDP (Commission particulière du débat public) concernant le Grand stade de rugby. Le débat public est voulu par la loi et parle de l'aménagement du Sud francilien, desserte, insertion urbaine et ainsi que des investissements privés, des engagements publics pour construire et desservir le site, l'utilisation du nouvel équipement et les perspectives financières de son investissement. Mais il ne pose pas la question simple et primordiale : doit-on oui ou non construire un grand stade de rugby ?

Ma réponse est catégoriquement non. Pourquoi ? D'abord le coût du projet. Au moment où la France lutte pour contenir son énorme dette, il me paraît malvenu d'en rajouter alors qu'il existe déjà le Stade de France et qu'avant cela on se contentait du Parc des Princes ou du stade de Colombes. Bien sûr me direz-vous les temps ont changé. Je l'admets, mais au moment où tous les Français sont appelés à économiser les deniers publics, qu'advierait-il si toutes les fédérations de tout le sport national voulaient leurs propres installations alors qu'elles existent déjà ?

Si l'on examine ce qui est appelé dans le dossier le business plan, il est dit que le modèle économique de l'organisation de matchs en France permet actuellement de dégager 10 millions d'euros de cash-

flow par an alors qu'avec la construction du grand stade de rugby, les effets bénéfiques financièrement parlant se feraient sentir à l'horizon 2037 2038 à l'issue des remboursements d'emprunts c'est-à-dire dans 25 ans, ce qui est pure folie car pendant ce temps ce que l'on ne dit pas ce que la FFR aura pour cette période perdu 10 millions d'euros de cash-flow par an soit 250 millions d'euros. Le coût total du stade serait nous dit-on de 600 millions d'euros avec 46 millions d'euros d'imprévus. Or chacun sait que dans ce genre de construction les imprévus sont la plupart du temps multipliés par 10 ce qui porterait le coût réel à plus d'un milliard d'euros. Ensuite dans le programme de financement actuel la FFR ...

Jacques ARCHIMBAUD : Il faut conclure Monsieur, avec tout le respect que je vous dois, il faut conclure puisqu'on est au bout des trois minutes et donc votre lettre est publique. Il y a beaucoup de questions qui ont été posées dans votre document.

Jean ROUANET : Je ne vais pas vous lire les trois lettres, je vais vous les remettre.

Jacques ARCHIMBAUD : Oui, remettez-les-moi, je les ai d'ailleurs lues avec beaucoup d'intérêt.

Jean ROUANET : On connaît ma position, je suis tout à fait contre ce projet.

Jacques ARCHIMBAUD : Je crois que les questions de Monsieur appellent quelques réponses, il y a une question d'opportunité, peut-être voulez-vous dire un mot soit Monsieur Camou, soit Monsieur De Keerle ?

Pierre CAMOU : Je peux essayer de répondre mais les affirmations ... Je peux dire que ce genre de débat a déjà été posé lors de la construction du CNR, pourquoi la Fédération avait besoin d'un centre d'entraînement qui est devenu le siège de la fédération, pourquoi en Essonne, je peux dire et j'ai vu les rapports de la Cour des Comptes, il a été inauguré en 2002, ça fait 10 ans, il y a son responsable ici, je peux dire qu'au jour d'aujourd'hui c'est 20 000 nuitées par an, 60 000 repas par an c'est plus d'une centaine et quelques d'employés, au-delà de ceux de la fédération elle-même, que c'est une entreprise qui fonctionne, même si elle n'est pas là pour être une entreprise de rentabilité puisque ce n'est pas une entreprise commerciale. Ce que je peux dire par contre, et pour reprendre les propos que vous avez indiqués et peut-être que ça me rappelle Roosevelt et 29 et les différentes années, je crois que si on met la tête sous le sable, il y a une jeunesse qui est là, on ne se relèvera jamais, si on n'affronte pas demain, si on n'a pas le courage de demain, si on n'a pas le courage de construire pour la jeunesse, si on a peur en permanence, on ne se relèvera jamais. Moi j'ai 68 ans, ce stade, parce que je pense que c'est un investissement d'importance, il n'est pas pour moi, je ne serai pas là, il est pour les autres, il est pour les autres. J'ai mon devoir de construire une fédération pour les 50 années à venir, il est mon devoir dans la société actuelle et vous l'avez dit, et vous avez raison, l'État est impécunieux quel que soit l'État parce qu'il a d'autres besoins, d'autres difficultés et qu'il laisse tout un pan de la société se débrouiller tout seul et qu'on ne peut plus aller voir ni une collectivité quelle qu'elle soit et à plus forte raison l'État quel qu'il soit parce qu'il n'a pas d'argent, eh bien il faut se prendre par la main et se construire soi-même : c'est un défi que nous prenons, un risque que nous prenons, un risque tel que nous l'avons fait pour le CNR et je suis heureux de voir les étudiants de l'IAE, je suis un ancien de l'IAE, ce n'est pas parce que nous sommes obligatoirement rugbymen que nous ne savons pas compter, je suis moi-même ancien banquier privé et nous savons regarder les risques, vous avez parlé de 20 ans, mais quand un jeune achète un appartement, il est propriétaire dans 20 ans, il paie des intérêts mais qu'est-ce que c'est son calcul, payer un loyer pour le nôtre ou payer un intérêt pour être chez soi ? C'est le seul calcul. Vous avez parlé de montants, moi j'ai des montants certains, ce que j'ai manqué au rugby français en jouant là où nous sommes, fait par et vérifié par des économistes de Toulouse d'ailleurs, entre le business modèle du Stade de

France, la réalité économique de notre sport, en 15 ans, c'est plus de 180 millions d'euros qui ont manqué. Je ne dis pas que les 180 millions auraient dû être la totalité au rugby français, il y en aurait eu 100, ça aurait été pas mal pour l'ensemble des acteurs quels que soient les acteurs.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien Monsieur le président. Pas de débat particulier je vous en prie, vous avez fait une très bonne transition, je suggère que les étudiants de l'IAE, qui sont en quelque sorte vos successeurs dans cette institution, viennent nous expliquer comment ils ont travaillé et réfléchi à leur présentation sur le Grand stade et puis évidemment les questions qui ont été posées à l'occasion de leur débat et qui rejoignent tout à fait celles qui sont posées là. Donc 3 - 4 minutes si vous voulez bien pour nous dire ce qu'il en est. Il y a eu une discussion passionnante hier soir, il y avait 80 personnes, à la fac, à l'IAE pour discuter de ces sujets-là, vous allez voir, c'est tout à fait intéressant, je les en remercie.

Martin DANDELLOT, étudiant de l'IAE : Donc bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs, nous sommes cinq étudiants donc en Master Ingénierie management des organisations sportives de l'IAE Toulouse, nous avons travaillé pendant près de trois mois avec la CPDP sur le projet du Grand stade et donc à l'organisation de stands pour essayer de sensibiliser les jeunes sportifs, les jeunes étudiants à ce qu'est un débat public et particulièrement à ce projet qui est important pour l'avenir. Nous avons donc hier soir organisé une réunion que Ludovic Deplanque va vous présenter.

Ludovic DEPLANQUE, étudiant à l'IAE : Merci Martin. Donc bonsoir à tous. La réunion que nous avons organisée hier a réuni à peu près 80 personnes et elle s'est déroulée en deux parties. Donc la première heure a été consacrée à la définition de ce qu'est un débat public, ensuite il y a eu la présentation par la FFR donc du projet Grand stade et enfin on a abordé deux dimensions, environnementale et sociologique autour de cet équipement. Étaient présents à la tribune hier soir Monsieur Archimbaud, président de la CPDP, Madame Monnoyer-Smith vice-présidente de la CNDP, Messieurs Kervadec et De Keerle respectivement DRH et directeur financier de la FFR, Monsieur Messaoui chef de projet à la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne, Madame Durand la fondatrice de l'Observatoire sport et développement durable et enfin Monsieur Charlot maître de conférences en sociologie du sport. La deuxième heure a été consacrée à un jeu de questions-réponses entre le public et les différentes parties prenantes. Je vais maintenant passer la parole à Julien Avice qui vous fera un petit topo des questions qui ont été posées. Merci.

Julien AVICE, étudiant à l'IAE : Bonjour à tous. Ce qui nous a étonnés lors de cette réunion, c'est que la question de la localisation du Grand stade en Île-de-France plutôt que dans le sud-ouest n'a pas été posée par les étudiants, c'est Monsieur Archimbaud qui l'a posée. Le public, donc les jeunes principalement étudiants en IMOS et également en management de l'innovation ou autres formations se sont davantage portés sur des questions financières. Quelles questions ? Comment la FFR va-t-elle réunir les fonds ? À combien peut être évalué un contrat de naming pour ce stade et sur quelle durée ? Le coût du projet est-il juste, sous-évalué, surévalué ? La notion de proximité avec Paris a également été mise en cause au sens où le stade est à 35 km de Paris et le spectateur qui vient voir du rugby ...

Stéphane RAFFALLI : 25 Km.

Julien AVICE : 25, le spectateur qui vient voir du rugby, c'est un public festif donc il faut le retenir sur place, ça pose un problème, donc ça c'est pour les aménagements autour. Quelle véritable innovation technologique pour le stade, vous avez parlé d'écrans géants, de Wifi et autre innovation technologique ? Quels coûts de fonctionnement ? Quels seraient les bénéfices pour le rugby amateur, pour le rugby pro ? Donc, vous avez su répondre à ces questions, hélas, dans un souci de

timing, nous n'avons pas pu prendre en compte les questions de toutes les personnes présentes, c'est pourquoi nous avons décidé de les recueillir par mail.

Un étudiant à l'IAE : Donc la première question qu'on aimerait vous poser c'est quelle serait la valeur ajoutée du Grand stade sur le plan sportif ? Et la seconde question qui est une question plutôt au niveau de l'environnement, allez-vous mettre en place une analyse du cycle de vie du stade et de ses équipements ? Qu'est-ce qu'une analyse du cycle de vie du stade ? C'est une norme qui permet de faire l'inventaire des impacts environnementaux sur l'ensemble des étapes du cycle de vie du Grand stade. Donc, on part de l'extraction des matières pour la construction, à sa démolition dans X temps, et grâce cette méthode, on va hiérarchiser des points d'amélioration et les choix techniques. Donc pour vous, c'est un outil d'aide à la décision. Vous êtes les décideurs. Voilà, on aimerait bien que vous répondiez à ces questions.

Jacques ARCHIMBAUD : (*Début de l'intervention sans micro*) ... car c'est eux qui sont concernés, les générations à venir.

Un étudiant de l'IAE : Ils ne peuvent pas répondre tout de suite ?

Jacques ARCHIMBAUD : Ah ben si, ils vont répondre tout de suite, on va doser l'affaire mais sinon il y en a pour deux heures. Donc merci à vous. Qui veut prendre la parole sur ces questions, l'une, l'autre ou la troisième ? N'ayez pas peur, je suis garant des réponses.

Paul DE KEERLE : Sur le cycle de vie, la première chose sur laquelle on peut répondre c'est déjà sur les contrats de maintenance. Donc oui, le contrat qui sera discuté avec le constructeur sera couplé avec un contrat de maintenance. On sait que chaque matériau, on sait que chaque engin ou que chaque structure dans le stade a des cycles de vie qui sont différents donc : oui ça c'est quelque chose qui sera regardé avec les constructeurs et qui sera négocié simultanément avec les constructeurs avec un contrat qui sera d'office, qui partira sur un certain nombre d'années certaines, on ne peut pas dire aujourd'hui les dates et la durée exacte mais on peut dire cinq ans, six ans, sept ans avec une option de sortie si ça se passait mal. Ce qu'on veut absolument c'est que les parties des mainteneurs, les mainteneurs du stade nous accompagnent durant tout le temps de construction pour être certains que les constructeurs de leur côté travaillent bien et mettent un certain nombre de choses en ordre qui permettront d'avoir des coûts de maintenance bien sûr faibles. Ça fait partie du développement durable ce genre de choses. Par rapport au cycle de vie qui nous a été présenté hier qui était une extraction etc., c'est quelque chose qui n'a pas été encore fait mais sans doute on aura une démarche HQE pendant tout le projet stade. Ce n'est pas encore définitivement arrêté mais ce sera possible.

Pierre CAMOU : Alors pour la valeur ajoutée sportive, si c'est en termes de résultats, s'il y avait une adéquation ou une équation exacte qui dise : qualité de l'enceinte, meilleur résultat sportif ou qualité financière et maximum de budget si on est champion de France, ça se saurait depuis longtemps. Simplement ce qui peut être fait, c'est pourquoi c'est fait, c'est pour développer le sport, donc avoir plus de pratiquants, davantage de formateurs mieux formés et en espérant qu'on investit dans du matériel, un stade, pour avoir les moyens d'investir dans l'humain mais investir dans l'humain, le retour sur investissement est plus long, il est toujours aléatoire. La grandeur du sport, c'est cet aléa sportif, je ne peux pas l'écrire, je le souhaite ardemment, comme tout club le souhaite ardemment, mais en sport et surtout en sport d'équipe on peut être très haut une année et avec la même équipe moyen, si ce n'est pas bon, l'année suivante. L'équipement n'est pas l'alpha et l'oméga d'un résultat sportif, par contre la différence qu'il y a dans notre sport par rapport à l'aléa sportif, par rapport à l'équipement c'est que nous sommes les seuls à jouer en ligue fermée. Nous avons fini le

tournoi l'an dernier, derniers, nous recommençons le tournoi. Nous sommes une ligue fermée à l'inverse d'un club qu'il soit de rugby ou de football qui peut demander des aménagements, des équipements importants et on le voit en foot au Mans, à Grenoble et d'autres et qu'on se pose la question parce qu'il y a cet aléa sportif et quand l'équipement est terminé, ils ne sont plus là. Et nous sommes le seul sport sans aléa sportif. Le football ne sait pas s'il va jouer les Féroé, Malte ou l'Allemagne. Il ne le sait pas. Nous, c'est notre grand avantage, alors l'équipe de France elle peut être belle, pas belle, gagner, elle revient, suivant les générations elle a de meilleurs résultats et les moyens qui peuvent être mis en place sont faits pour former les hommes qui seront peut-être des champions pour avoir une meilleure équipe.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci Monsieur le Président. Monsieur Raffalli, sur comment vous allez faire pour attirer les gens, il y a beaucoup de gens qui posent la question, c'est finalement le rugby c'est le match, c'est l'avant match, c'est l'après match. Est-ce que le stade est suffisamment bien placé, quelles promesses, pas promesses au sens de l'engagement, vous allez faire du point de vue environnement, qu'est-ce qui va changer dans l'environnement qui va faire comme vous dites le slogan « Plus qu'un stade » le cluster du sport, la fête...

Stéphane RAFFALLI : Oui et c'est lié tout à l'heure à la question sur l'égalité territoriale. Évidemment, on est à Toulouse et donc forcément la province s'exprime fortement et elle rappelle parfois aussi l'inégalité qu'il y a pu avoir avec Paris mais je pense que ce sont des débats qu'on doit avoir précisément. Les provinces ont beaucoup profité ces dernières décennies d'investissements extrêmement puissants notamment en matière de transports publics. La SNCF a fait des choix stratégiques lisibles, évidents, notamment en privilégiant le TGV, les investissements sur le TGV et on a vu émerger un certain nombre de métropoles qui aujourd'hui sont évidemment des atouts très importants pour la France, on pense évidemment à la métropole de Lyon, de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier, de Nantes etc. il y a beaucoup de territoires qui aujourd'hui ont une très forte attractivité parce qu'il y a eu des investissements en transports publics notamment. Et aujourd'hui, et je crois que c'est partagé très largement quelles que soient les sensibilités politiques il y a une question qui se pose à nous, c'est cette fameuse histoire du Grand Paris. C'est comment la région capitale, qui elle a plutôt subi des retards en matière d'investissements de transports publics et on parlait des RER tout à l'heure, comment la région capitale rattrape ce retard ? Et le débat du Grand Paris a tourné essentiellement sur la question d'investissements sur les transports publics. Le territoire dont on parle, ce n'est pas Paris intra-muros, ce n'est pas la première couronne de la région parisienne, qui elle a une vraie puissance attractivité, on pense évidemment à Disney, on pense à La Défense, on pense à Versailles, on pense au Stade de France, on voit bien qu'il y a un certain nombre d'efforts qui ont été produits sur la région capitale mais souvent intra-muros ou en première couronne. Là, on parle de la banlieue, de la banlieue parisienne qui est aussi un territoire qui a beaucoup souffert d'absence d'investissements publics, beaucoup de retard et nous en banlieue, notamment sur tout le cône sud francilien c'est près de 2 millions de personnes, il y a beaucoup de territoires stigmatisés pour des raisons sociales, nous sommes des territoires où l'on compte beaucoup de zones urbaines sensibles. Et donc ce que disent les élus locaux, Francis Chouat, Jérôme Guedj mais avant nous nos prédécesseurs Manuel Valls, Thierry Mandon notamment, c'est qu'il y a un enjeu considérable évidemment pour les territoires d'implantation mais aussi pour l'unité territoriale de la nation à investir sur ces territoires d'autant qu'ils ont des atouts qu'on doit révéler. Et c'est ça l'enjeu. Il ne s'agit pas de faire la lutte des classes, de faire une opposition radicale entre Paris et la province, là on parle d'un territoire qui souffre réellement d'absence ou de retard d'investissement. Donc comment faire ? Ce stade, il nous permet de rappeler en fait ce retard sur les transports publics et on aura évidemment un stade mais surtout s'il y a ce stade c'est qu'on a des transports publics qui fonctionnent et ça nous permet, dans nos zones, de pouvoir penser un projet

de territoire qui créera une nouvelle attractivité en dehors du stade lui-même. On pense un certain nombre de développements, c'est ceux que j'évoquais tout à l'heure de manière très sibylline, très rapide et on pense notamment au cluster sport donc cette filière de l'économie du sport, aussi on pense à des loisirs, un village de loisirs qui serait sur des thématiques particulières, alors je ne veux pas ici dévoiler les contacts que nous avons parce qu'ils ne sont pas conclusifs aujourd'hui mais ce que nous essayons de faire, c'est de faire émerger en fait des attractivités sur la région capitale.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci. Monsieur, je vous en prie, une question devant nous, mais plein d'autres ont été posées, sont en tête, sont notées et feront l'objet de réponses.

Henri FRUTOS, président de la ligue Midi-Pyrénées de judo : Bonsoir à tous et à toutes, excusez moi je suis grippé mais je vais essayer de m'exprimer. Je suis le représentant du Comité régional olympique et sportif, je suis aussi le président de la ligue Midi-Pyrénées de judo. Alors Président je suis d'accord avec vous quand vous dites qu'un président de la fédération se doit d'avoir des projets, ça c'en est un et il est formidable. Je ne peux qu'y adhérer mais, je voudrais au nom du mouvement sportif vous signaler que quand même, Toulouse, le sud-ouest, on est la capitale de rugby et je m'étonne encore une fois que les grands équipements partent sur la capitale. En Midi-Pyrénées, nous sommes une région très sportive puisque nous comptons plus de 550 000 licenciés avec plus de 10 000 clubs, 140 000 bénévoles mais on n'est pas trop gâtés je ne lance pas la pierre sur qui que ce soit que ce soit le Conseil régional, la mairie ou toutes ces institutions qui sont très proches de nous et qu'au passage je remercie pour l'aide qu'ils nous apportent mais côté équipements, je vais vous donner quelques chiffres que j'ai en tête, je ne les ai pas revérifiés pour venir aujourd'hui. Midi-Pyrénées, ce sont des chiffres qui datent de 2008-2009, c'est plus de 18 200 équipements sportifs tout confondus, terrains de football, de tennis etc. mais une bonne majorité de ces équipements, si je me souviens bien des chiffres 70% de ces équipements ont plus de 35 ans d'âge, donc on est une des régions les plus sportives de France, je vous félicite pour ce projet, ce n'est pas une critique, je voulais souligner que, moi je voyais, j'adore le rugby, je vois ici les bons joueurs et le président, je voulais dire que le mouvement sportif aimerait bien qu'un jour on pense au grand sud-ouest pour faire un stade. Voilà ce que j'avais à vous dire et ce n'est pas un reproche encore une fois, une fédération se doit d'avoir des projets. J'ose espérer qu'ils se réaliseront je vais conclure avec une anecdote : vous savez quand s'est construit le Stade de France, je rentrais d'Afrique du Sud et je travaillais pour un groupe international et nous avons immédiatement déménagé des Champs-Élysées pour nous installer dans des futurs locaux à Saint-Denis. J'ai tout entendu pendant le démarrage du Stade de France : c'est de la folie, ça va coûter les yeux de la tête, on ne remplira jamais 80 000 places, tout ça je l'ai entendu à Paris maintes et maintes fois. Or aujourd'hui je constate qu'on peut le faire, il n'y a pas longtemps je suis allé voir un match de rugby et ça m'a remémoré, parce que j'habite Toulouse quand même, le quartier a changé. Saint-Denis c'était un quartier lamentable, aujourd'hui vous avez des logements sociaux, vous avez des restaurants, vous avez de l'hôtellerie donc ça crée de l'emploi, ce que je veux dire par là, c'est que le fait de construire un stade ça ne peut apporter qu'un plus bien évidemment et puis vous l'avez dit, le président de chaque fédération essaie d'avoir ses locaux. Voilà ce que je voulais dire. Merci.

Jacques ARCHIMBAUD : Monsieur s'il vous plait, puis le président pourra faire une observation. Monsieur je vous en prie prenez la parole, vous l'avez demandée depuis un certain temps, je vous prie de m'excuser d'avoir tardé à vous la donner.

Eric THEBAULT, élu d'opposition à Ris-Orangis : Je suis invité, preuve que nos relations ne sont pas si mauvaises, puisque nous sommes deux élus d'opposition à être invités ce soir pour avoir un échange avec vous. Il y a deux petites choses que je voulais dire, en premier, c'est que j'ai perdu deux dents au rugby donc je connais un petit peu ce sport et la deuxième c'est que je suis en rouge et noir mais

ce n'est pas pour Toulouse c'est pour Toulon, donc désolé, je ne suis pas au bon endroit au bon moment.

Jacques ARCHIMBAUD : Pas de provocation !

Eric THEBAULT : À la base je suis plutôt varois. Une fois ces deux petites choses passées, notre position, en tant qu'élus d'opposition, c'est que de toute façon on a toujours suivi et on a toujours été dans le sens de l'implantation de ce stade sur notre territoire bien évidemment. On soutient tout ce qui se passe au niveau de la Fédération française de rugby, on soutient aussi toute la partie de la ville, de la communauté d'agglomération et du département qui suivent également ce projet. Alors bien évidemment il appartient à chacun de savoir que dans deux mois il se passe des élections, quoi qu'il arrive, si par bonheur de mon côté nous emportons ces élections, bien évidemment rien ne changerait, il va de soi que tout ça est bien en place.

Deuxième petite chose que je voulais dire et tous ceux qui sont allés une fois à Twickenham s'aperçoivent que pour aller de Twickenham au centre de Londres on mettra probablement un peu plus de temps que pour aller de Ris-Orangis au centre de Paris parce que c'est très très long d'aller de Twickenham au centre de Londres et c'est totalement ingarable, c'est quand même un exemple et même si Twickenham est à Londres, en réalité quand on gratte un tout petit peu, Twickenham n'est pas à Londres, il est à l'extérieur de Londres. Autre petite chose également, c'est sur toute la partie du business modèle et surtout cette partie du pourquoi on implante à Paris. Tout ce qu'on a pu voir au niveau des déplacements c'est que très très souvent, les provinciaux aiment bien venir à Paris mais ils aiment moins aller de province à province parce que c'est aussi beaucoup plus compliqué. Un toulonnais qui vient à Toulouse, si tant est qu'il y en ait de temps en temps, il a vraiment beaucoup de mal à venir jusqu'ici parce qu'il n'y a rien de très direct pour aller de Toulon à Toulouse.

Jacques ARCHIMBAUD : Qui veut prendre la parole ? Tir groupé devant, Monsieur, je vous en prie.

Jean-Michel FABRE, Conseiller général de Toulouse : Je suis Conseiller général de l'endroit où nous sommes et de l'endroit où se trouve aussi le Stade Toulousain. Donc, déjà je me félicite que le débat public vienne en province, au fin fond de la province, à Toulouse, pour nous poser la question de savoir ce qu'on pense d'un stade en région parisienne. Donc, notre pays évolue puisque au moins on vient nous poser des questions ici. C'est vrai que dans un premier temps, c'est un petit peu choquant pour nous, élus locaux, de se dire une nouvelle fois qu'il va y avoir un équipement à Paris. Alors j'ai bien entendu, et je ne doute pas que Jérôme Guedj en défendant le fait qu'il y ait aussi cet équipement sur son département a un projet de territoire, je l'ai bien compris. Ceci étant, moi la question que je me pose et je la pose au président de la fédération c'est quelle garantie vous pouvez nous donner que le fait que vous investissiez à cet endroit-là, pour ce projet-là, sur ce territoire-là ne va pas avoir des conséquences négatives sur les autres territoires ? Des conséquences négatives parce que l'argent pourrait être absorbé par ce projet-là et conséquences négatives, tout à l'heure ça a été abordé, parce que tout le monde a été ravi quand il y a eu deux demi-finales à Toulouse et on a rempli le Stadium, il n'y a pas eu de problème, et que ce genre d'événements on serait quand même embêté qu'ils ne se produisent plus à Toulouse ou dans d'autres endroits. Donc, voilà une inquiétude par rapport à ça : c'est de se dire est-ce que le fait que la fédération se mobilise sur ce projet-là n'aura pas des conséquences sur nos territoires ?

Jacques ARCHIMBAUD : Francis Chouat président de la communauté d'agglomération indiquait qu'il voulait apporter une réponse peut-être à cette observation, ensuite on passera la parole à Monsieur Charlot qui va relancer un petit peu la polémique sur les questions qui ont été posées.

Francis CHOUAT, Président de la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne : Alors Président, je laisserai naturellement Stéphane Raffalli et Pierre Camou répondre à cette question. Je me présente, Francis Chouat, je suis maire d'Évry et président de la communauté d'agglomération et je voulais juste d'abord vous dire, nous sommes nombreux à être venus vous voir chers amis toulousains et de Midi-Pyrénées d'abord en amis et pas en concurrents et je suis d'autant plus heureux que mes racines familiales sont ici, à 80 km au sud dans le pays du XIII, à Saint-Gaudens. Mais surtout, je voulais non pas répondre à Jean-Louis Chanzy que je salue, ni riposter, le débat public doit permettre de fonder une cohérence non pas dans des réponses forcément contradictoires mais dans une accumulation d'arguments et je veux juste donner deux petits éléments de réflexion sur la question du rapport entre l'Île-de-France et les territoires de France dans l'appréhension de ce type de projets. Le premier est extrêmement court, il mériterait beaucoup de développement, mais c'est le fait que nous avons l'impression, nous franciliens, que portant ce projet, il permet également une véritable nationalisation du rugby, non pas au sens des nationalisations de 45, une véritable nationalisation du rugby dans un rugby qui est mondialisé et d'ailleurs le CNR a déjà été une première étape dans ce sens là, c'est-à-dire que nous n'avons pas du tout l'impression et encore moins la volonté de jouer Île-de-France toujours la même centralisée, bonapartiste contre les territoires mais au contraire de participer à une nationalisation du rugby, d'extension de son aire d'influence pour un plus grand rayonnement.

Et la deuxième chose que je veux dire et j'en aurai terminé, c'est que nous devons avoir toutes et tous en tête les grands rendez-vous de demain, il y a ceux des décennies au-delà, mais il y a celles des deux décennies dont nous sommes les uns et les autres quelles que soient nos générations des artisans, en tous les cas des acteurs. On a beaucoup parlé évidemment de la coupe du monde de rugby de 2023 mais moi je fais une relation entre le fait qu'un des grands noms du rugby, prédécesseur de Pierre Camou ait réussi, avec vous d'ailleurs, à faire en sorte que le rugby devienne discipline olympique avec le rugby à VII, ce qui change considérablement la donne dans la pratique et l'utilisation de rugby et le fait que sans doute par, non plus Paris, mais par l'Île-de-France ce qu'on appelle le Grand Paris, c'est la France qui peut envisager la candidature pour les jeux olympiques en 2024 et je pense qu'il faut aussi inscrire ce projet non pas dans une opposition de territoires, encore moins dans une opposition de clubs, je ne m'en mêlerai pas, mais dans une façon dont au fond on peut regarder l'Île-de-France aussi autrement que comme celle qui capte toujours des grands projets mais qui peut être aussi un accélérateur en matière de rayonnement sportif et le mode de financement et de construction qui a été exposé par la Fédération française de rugby est en plus totalement original. Il ne s'agit pas de nouveau que, ou une discipline, ou un territoire se tourne d'abord vers l'État qui n'a plus d'argent pour dire « aidez nous à » et ponctionnant ainsi d'ailleurs les équipements d'autres dimensions, de dimensions plus moyennes, il s'agit de faire en sorte que par un partenariat public privé à l'endroit, le privé prenant le risque, le public accompagnant l'initiative privée, eh bien nous soyons au fond, c'est mon vœu le plus cher, cher Jean-Louis, tous gagnants-gagnants.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci Monsieur Chouat. Un internaute pose une question très technique et très pointue qui n'était jamais venue jusqu'à présent, en gros, en 2040 et quelques il faudra rénover le Grand stade quel est le montant estimé, en gros peut-être 50,60, 100 millions d'euros, est-ce que vous l'avez prévu ?

Pierre CAMOU : C'est dans le business plan.

Jacques ARCHIMBAUD : Voilà, ce n'est pas moi qui pose la question.

Paul DE KEERLE : Il y a une provision qu'on appelle la provision pour renouvellement de gros œuvre qui est de 1% annuel du montant de l'investissement, ça veut dire que dans le business plan a été intégrée une somme de 6 millions d'euros par an dès la première année dans le cadre du renouvellement du gros œuvre. Ça veut dire qu'au bout de 20 ans est mis de côté 120 millions d'euros.

Jacques ARCHIMBAUD : Très bien, la réponse est lumineuse. La parole est à vous Monsieur Charlot sur différents aspects, et votre opinion également sur ce que vous avez entendu.

Vincent CHARLOT, maître de conférences en sociologie du sport : Bonsoir à tous et merci de m'avoir convié à ce moment de débat participatif, moi je vais essayer d'intervenir sur un point qui n'a pas été trop évoqué jusqu'à présent, je ne suis pas expert ni des business plan, ni des concurrences interterritoriales, loin de là mais je vais intervenir spécifiquement sur les spectateurs et l'expérience de spectateurs et ce qu'est être un spectateur de rugby, ce que ça a de particulier et finalement en quoi la potentialité d'un grand stade pourrait bousculer ou pas les habitudes, les usages des spectateurs de rugby, ce sera plutôt mon propos.

Dans un premier temps, je ne suis pas spécialiste non plus des équipements sportifs à proprement parler mais plutôt de l'expérience vécue dans le stade, je peux juste dire au regard des travaux de certains de mes collègues sur ces questions d'équipements finalement, ce stade là, tel qu'il est présenté par la maîtrise d'ouvrage, correspond en tous points, en tout cas aux tendances lourdes des équipements modernes européens aussi bien au niveau de la jauge, qu'au niveau de la desserte, qu'au niveau des réflexions sur les conditions optimisées d'assistance : les écrans géants, un visuel qui est optimal également, donc il n'y a aucun problème là-dessus, la polyvalence affichée fait partie des normes aujourd'hui. Évidemment avoir vos pelouses derrière avec l'expérience de ce cabinet-là il n'y a strictement aucun questionnement par rapport à ça. Le naming également, puisque ça fait partie des stratégies commerciales évoquées derrière ne posera à mon sens pas de problème dans le sens où on est sur une enceinte neuve où il n'y a pas d'histoire vécue, d'expériences partagées, les spectateurs finalement intégreront assez facilement, il y a des précédents, l'Allianz Riviera par exemple à Nice en football, il n'y a pas de questionnement identitaire autour du nom du stade. En revanche je voudrais juste soulever quelques enjeux ou quelques risques identitaires, en tout cas les considérations à mettre en avant, en lumière. Tout d'abord indiquer que si on regarde un petit peu, on a parlé tout à l'heure du contexte de crise je crois que c'est Monsieur qui en a parlé effectivement de l'opportunité ou de l'inopportunité de ce type de projet alors si on regarde un petit peu la consommation sportive sur les travaux récents, les loisirs et les loisirs sportifs en font partie, il y a eu une grande inquiétude de la part des professionnels de ces secteurs-là en disant : mais attention, ce sont des secteurs qui vont être sacrifiés parce que quand les ménages notamment, puisqu'il s'agit surtout des ménages, vont devoir faire des arbitrages, des choix, c'est finalement le secteur des loisirs qui va trinquer, le secteur du tourisme également été très inquiet et les spectacles sportifs, les promoteurs de spectacles étaient aussi fortement inquiets. Or, les premiers retours qu'on peut en avoir sur les quatre dernières années un petit peu délicates sont relativement encourageants, encourageants dans le sens où il y a des arbitrages qui sont faits et le quotidien de nos concitoyens n'est pas simple, on est bien entendu là-dessus mais par contre ce qui est assez évident c'est que le rapport aux spectacles sportifs des fans, des amateurs, qui ont un rapport très intense à ces spectacles-là, l'arbitrage se fait mais dans le sens, ou au profit du spectacle c'est-à-dire que c'est une consommation qui serait sacrifiée mais en dernier lieu. On est capables de fournir des sacrifices très importants et les travaux sur les supporters ultras de football par exemple avec des niveaux de revenus, des capitaux économiques relativement modestes sont capables de faire... ce sont les exemples les plus extrêmes mais sur les spectacles sportifs en France aujourd'hui quelle que soit la

discipline, on voit que finalement les phénomènes d'évaporation de spectateurs dans les stades sont quand même plus liés à des effets contextuels mais propres aux clubs, c'est qu'on a des résultats sportifs un petit peu délicats, des concurrences d'événements qui vont faire, tout à l'heure on a évoqué le cas de Paris et du calendrier un petit peu complexe que clubs et fédé ont à gérer et qui effectivement quand les affiches sont tronquées, on a des jauges beaucoup plus réduites, mais on est sur des contextes un petit peu particuliers mais en règle générale, on est sur une consommation qui reste très stable donc c'est quand même un indicateur très positif. Je n'ai pas de boule de cristal mais a priori ça fait partie des consommations qui sont sacrifiées en dernier lieu. Par ailleurs, l'intérêt ou la chance ou l'opportunité pour le rugby que le championnat national d'élite du rugby soit le meilleur a priori championnat du monde, parmi les meilleurs, ou le meilleur et qui fait finalement qu'il y a une formidable locomotive pour l'ensemble de rugby qui peut attirer potentiellement et continuer à attirer de nouveaux spectateurs, que ce soit vers les clubs mais également vers l'équipe de France. On a quand même un potentiel en termes d'image qui est extrêmement porteur, une médiatisation qui s'intensifie, un rapport qualité-prix, excusez-moi de le dire comme ça, ou qualité-image qui est sans équivalent, aujourd'hui il n'y a pas trop de discussions là-dessus et l'intérêt du monde de l'entreprise pour le rugby ne se dément pas et cet intérêt est lié à un marketing des valeurs efficace et ne vous heurtez pas si je dis ça mais c'est une réalité, c'est même un très bon point pour le monde de rugby qui tout en marchandisant un petit peu ses valeurs - et ce n'est pas une critique du tout - mais en les marchandisant bien, réussit à fédérer le monde de l'entreprise. Donc ça ce sont des points à mon sens assez positifs, par contre j'ai quelques mises en..., ce ne sont pas des mises en garde mais quelques remarques à produire quant à l'expérience dans les stades. Il y a beaucoup de littérature en sociologie et en histoire sur le rugby mais ce qu'on peut en ressortir c'est que le spectateur de rugby vit, déclare vivre une expérience singulière, il se dit comme singulier, il se dit comme différent de la même manière que les pratiquants de rugby se vivent comme différents des pratiquants de football notamment, il y a une vraie logique de distinction et donc les usages du rugby et les usages du stade de rugby sont extrêmement particuliers et les spectateurs de rugby tiennent à maintenir une certaine convivialité dans les échanges dans le stade, respect d'une certaine logique d'initiation, on vient en famille souvent de père en fils et on initie le fils etc. donc il y a tous ces rituels-là qui sont importants à conserver et qui finalement donnent ce petit plus, cette différence avec un spectateur de spectacles sportifs classiques et notamment de football puisque c'est souvent l'élément de comparaison, une régulation de la violence dans les enceintes, voire une autorégulation, les tribunes de rugby s'autorégulent, et les comportements déviants finalement se règlent en interne. Donc tout ça, ce sont des éléments que les spectateurs de rugby sont contents de mettre en avant, ça participe de cette logique distinctive, par ailleurs le lien avec le programme social qui peut être très copieux, l'après match notamment et qui fait partie de ces traditions-là, et donc derrière le nouveau stade qui est un stade standard finalement, standard n'a rien de péjoratif, c'est-à-dire que c'est une très belle aréna très fonctionnelle telle qu'on peut la trouver dans d'autres pays. Mais par contre la gageure, c'est comment on va réussir à créer une vraie identité rugby dans ce stade là, c'est pour ça que j'ai préféré centrer mon propos sur l'expérience vécue dans le stade, comment créer une vraie identité dans un stade standard et le constat qu'on peut faire, y compris sur d'autres disciplines, c'est que le transfert dans un nouveau stade, la plus grande difficulté ce n'est pas de faire venir les gens au stade, parce qu'il y a l'effet de nouveauté mais c'est de pouvoir pérenniser d'une certaine manière l'ambiance qu'il pouvait y avoir dans le stade historique et de la retrouver dans les usages dans le nouveau stade, et ça c'est relativement complexe. On fait état finalement d'une aseptisation des tribunes, ce qui est évoqué dans le cas du Stade de France, mise en évidence, je crois que Bernard Laporte en avait régulièrement parlé au moment où il était sélectionneur, de l'ambiance et en évoquant avec regret parfois le manque de passion qu'il pouvait y avoir. Le risque également, c'est à travers les espaces bandas, restauration etc., on voit qu'il y a une vraie prise en compte par la maîtrise d'ouvrage de ces éléments traditionnels, du respect de la

tradition mais de l'autre côté, attention de ne pas verser dans la folklorisation des usages de rugby, je pense que les gens du rugby, les fans de rugby y seront très attentifs c'est-à-dire il ne faut pas que ça participe d'un travestissement du message commercial et on va faire du business en utilisant les « valeurs » ou les usages de rugby, je pense qu'il faudrait être extrêmement attentif à cela pour éviter certaines déconvenues.

Par ailleurs, ce qui est notable aussi et qui peut se comprendre c'est le ratio hospitalités-places classiques, j'ai un petit peu regardé par rapport à hier, c'est un des stades en Europe qui aura le plus gros ratio, ce qui peut tout à fait se défendre puisque vous faites venir les entreprises grâce au rugby, ça marche très bien donc il est logique que vous capitalisiez là-dessus. Mais par contre ça va entraîner des questionnements quant aux relations entre les différents spectateurs. Avec un tel ratio, c'est 14 000 places d'hospitalités avec des prestations qui iront dans ce sens-là, est-ce que finalement les relations entre le spectateur de rugby lambda et la grosse partie de VIP qui pourrait y avoir, entrepreneurs et autres, est-ce que ces relations vont finalement bien se passer, est-ce que ces espaces de convivialité voulus mixtes, est-ce que ça ne se percevra pas comme extrêmement artificiel ? C'est un des risques qu'on pourrait mettre en avant.

Un dernier point, il était évident que ce serait évoqué, la question du déracinement, ici à Toulouse on peut avoir l'idée, les discussions que je peux avoir avec mes étudiants par ailleurs vont dans ce sens-là, d'un déracinement, on nous vole un petit peu notre rugby. Alors historiquement les migrations pour aller voir les matchs de l'équipe de France, aller à Paris, ça fait partie du rituel, donc à ce niveau là on ne change pas grand-chose. Par contre, et c'est le seul moment où je viendrai sur le business plan et ça fait écho à certaines remarques, quid des matchs délocalisés en tant que promotion de rugby sur l'ensemble des territoires ? On sait que finalement les matchs de l'équipe de France délocalisés, quelles que soient les affiches, sont des vitrines fabuleuses pour les différents terroirs de rugby et donc dans le modèle qui est présenté, ça rejoint certaines interrogations, visiblement pour que le stade puisse être amorti, il faut que la plupart des grands matchs top 14 compris, se passent à Toulouse [*l'orateur dit Toulouse, il voulait dire Ris-Orangis*] et donc ça pose quand même la question de la centralisation des événements et ça me semble assez contradictoire avec la logique de l'exploitation de l'image de l'équipe de France et sa délocalisation en tant que stratégie de diffusion et d'implantation. Voilà, j'espère que je n'ai pas été trop long.

Jacques ARCHIMBAUD : Non, vous êtes tout à fait dans les clous en plus vous l'avez fait de façon nuancée et de façon équilibrée en commençant par les choses auxquelles vous croyez et donc ça évitait la caricature. Ça rejoint les questions qui sont posées, des questions très fondamentales, je les dis telles qu'elles, je viens d'en relever deux, c'est en gros comment vous allez maintenir l'esprit d'un lieu qu'on crée, l'esprit d'un lieu, et finalement comment vous allez associer les supporters, les clubs à la définition de ces usages. Ça c'est la bonne question tout à fait fondamentale. Accessoirement, si vous pouviez au passage nous dire des choses sur sport amateur sport professionnel mais c'est un petit peu différent puis la question concrète sur l'équipe de France en régions. Président !

Pierre CAMOU : Merci de vos interventions et des différentes questions, je ne sais pas si je fais un tir groupé, puisque je n'ai pas pu répondre au Président du Comité olympique.

Jacques ARCHIMBAUD : On ne peut pas répondre à tout...

Pierre CAMOU : Je vais faire un tir groupé, si possible. J'étais avec Jean-Luc Rougé ce matin, puisque je suis aussi au Conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français, et ce projet a été rempli, et Jean-Luc lui-même me disait qu'en jouant sur les grandes salles, comme le judo a pu jouer, il a pu faire une offre différente et la remplir, alors qu'on lui disait qu'il ne pourrait

pas. Pour répondre aux deux questions, je ne suis pas aménageur du territoire français, j'ai suffisamment à faire avec une fédération, ce n'est pas toujours simple et je comprends aussi que beaucoup d'investissements pourraient avoir lieu ici, mais je ne peux pas investir pour la région Midi-Pyrénées, je pense à la fédération française avec une population qui est à travers tout le territoire. Les espaces et les circulations font que malheureusement Paris, et quand on aura peut-être six ou sept régions, que les métropoles, et Toulouse métropole sera certainement d'importance, mais ce sera pour plus tard, vous voyez ça avec Jérôme qui fête son anniversaire aujourd'hui (*sourire*), mais ce sera pour plus tard je pense.

Sur la distance, et on revient aussi à ce qu'est une métropole, et c'est intéressant de le voir à Toulouse, puisque le week-end d'avant j'étais sur Montauban et sur Colomiers, si je compare entre il y a 20 ans et aujourd'hui, je ne sais plus où je suis d'ailleurs, je ne suis pas toujours à Toulouse, qu'est-ce que c'est la distance ? J'ai le souvenir d'un international quand il a signé au Racing à qui on dit « excuse-nous, mais on t'a mis en banlieue, c'était Puteaux, ça s'appelle La Défense ; c'est la banlieue.

Quand nous avons joué ce stade mythique, que la fédération devait acheter et n'a pas acheté, première erreur, c'est un hippodrome qui s'appelait Colombes, ce n'est pas en pleine ville ; que je sache un grand club à Barcelone qui s'appelle l'Espagnol de Barcelone centre siège, club en plein centre de Barcelone part à 30 km, parce que c'est la ville de demain qui peut construire et prévoir son investissement pour exister demain. À New York, les Masters étaient dans New York, ils sont partis à l'extérieur, à 40 km, et la vie a changé. Nous étions heureux au Parc des Princes, il y avait les trois Obus, tout le monde, au-delà de la rue princesse, et nous sommes allés au stade de France volens nolens, il y avait 45 000 personnes, on a rempli 80 000.

Alors c'est vrai, et je partage avec vous, le Stade de France, on nous a demandé de signer et d'y aller. Là, nous avons l'avantage d'un pari à faire, une page blanche construite par nous, imaginée par nous dans un environnement qui est à habiller, qui est à habiter et comment construire et faire la vie ? C'est ça notre challenge et je le partage avec vous : faire en sorte que quelqu'un vienne à 10 heures du matin pour repartir deux ou trois heures après le spectacle, si le spectacle est bon et qu'il y ait la vie à l'intérieur et surtout autour. Nous avons parlé d'un stade et d'un empiètement de 15 ha, mais la fédération qui pourra le confirmer, c'est 30 ha que nous avons et c'est cet objet à l'intérieur, à l'extérieur, sans faire en sorte – et je partage – de singer dans ces images où ça m'énerve comme dans le nord on chante en basque, le rugby doit se construire avec ses propres accents. Je partage d'autant plus, et je crois que le week-end prochain, nous avons au CNR l'assemblée générale de la fédération des supporters de rugby que nous soutenons, et nous avons – ce qui est notre problème - tout un ensemble de gens qui sont consommateurs et pas supporters au sens classique que l'on peut connaître ici, qui viennent consommer un spectacle, et nous devons les éduquer, ce ne sont pas nous qui les éduquons mais nos supporters qui éduquent des voisins ; ce sont tous les paris que nous devons réussir. Mais, quand on a une page blanche, on essaie de se mettre tous les atouts de côté, et après ce sont les hommes qui font la vie. L'enceinte sert, les manières de construire l'enceinte peuvent faciliter et après ce sont les hommes qui l'habitent, qui en feront leur lieu de vie, ce que nous souhaitons absolument.

Jacques ARCHIMBAUD : Question, je vous en prie Monsieur et puis vous avez une question là-bas, vous avez levé la main, je vous en prie. Je ne vous ai pas oublié.

Bruno RIBIER, étudiant IAE Toulouse : J'ai une question par rapport à la rentabilité de la structure. Le Stade de France accueille une trentaine d'événements par an, et on sait qu'il est déficitaire, donc comment être rentable avec seulement 17 événements par an sachant qu'il y a bien sûr un coût de

fonctionnement et un coût de non fonctionnement pour les jours où le stade n'accueille pas d'événements ?

Pierre CAMOU : Je vais vous passer le spécialiste ou le technicien, mais j'ai fait l'IAE et au greffe du tribunal vous avez tous les comptes du Stade de France, alors il est vrai que dans la presse, les commerçants généralement pleurent, il faut regarder leurs chiffres. Alors, je vous donne, j'ai tous les chiffres ici, et je ne vois pas quand ils ont perdu de l'argent, et j'ai même tous les chiffres sous forme d'impôts payés. Paul, je vous passe la parole.

Jacques ARCHIMBAUD : J'ai une question qui vient également par Internet. Je ne sais pas quelle est la valeur à cette question, ne me fusillez pas du regard, Monsieur Paul. Quelqu'un demande : « pourquoi la FFR n'a pas proposé au Racing de partager le Grand Stade afin de réduire les coûts ? ». C'est quelqu'un qui demande ça, est-ce que c'est une question idiote... avez-vous proposé au Racing ?

Paul DE KEERLE : Je ne peux pas répondre à la question posée sur Internet.

Jacques ARCHIMBAUD : C'est Twitter.

Paul DE KEERLE : Sur la question du Stade de France, dans la presse on parle tout le temps de l'indemnité que verse l'État pour absence de club de football. Cette indemnité est ponctionnée sur le budget du ministère des sports et de la jeunesse. Elle est indexée sur le taux de la construction. Elle était de l'ordre de 16 millions d'euros. Ce qui n'est pas dit dans la presse, c'est que dans le même contrat, le Stade de France faisant plus de bénéfices que prévu - première fois qu'on apprend qu'il fait beaucoup de bénéfices - reverse 50% des surbénéfices prévus dans la concession au ministère des sports et de la jeunesse. En moyenne par an, si l'on regarde depuis le début, le consortium a reversé à peu près 8 à 9 millions d'euros par an au ministère des sports et de la jeunesse. Vous allez me dire, d'un côté le ministère donne en moyenne depuis le début 13 millions, il en reçoit 9, il en a perdu 4 par an, et vous avez parfaitement raison. Mais, l'État est propriétaire du stade, il n'en a payé que 50% et c'est déjà pas mal. Pour les gens qui achètent un appartement lorsque vous ne payez que 50% de l'appartement, c'est déjà une bonne affaire.

Mais, l'État prend aussi de l'argent sur l'activité économique du stade. Lorsque l'État investit dans un outil économique, il récupère des impôts, des taxes. Il est intéressant et je vous enjoins d'aller regarder les comptes sur Infogreffe ou autres et vous verrez chaque année ce que paye le consortium en termes d'impôts et en termes de différentiel de TVA, entre la TVA qu'il encaisse et qu'il décaisse. En additionnant toutes les lignes, vous vous apercevrez aujourd'hui que l'État n'a pas versé un rond pour l'exploitation du stade, il en est propriétaire à 50%.

Donc, ce n'est pas une mauvaise affaire. Alors oui, il aurait peut-être pu faire une meilleure affaire, si le contrat avait été mieux négocié, mais c'est comme ça. On ne va pas revenir sur l'histoire ancienne.

Après, vous avez un autre acteur économique, qui est un concessionnaire qui lui a très bien négocié un contrat, qui a investi bon an mal an 10 à 15 millions d'euros dans les capitaux propres du consortium, qui a emprunté de l'argent dans la concession, les emprunts sont entièrement remboursés depuis le mois de juillet et qui s'est reversé en termes de dividendes à peu près 70 millions d'euros depuis le début. Donc, sur 20 millions d'investis, qui sont toujours dans les comptes du consortium, il s'est reversé en dividendes 70 millions en 15 ans. Je pense que s'il y a des gens qui ont des entreprises ici, ce n'est pas nécessairement une mauvaise rentabilité. Donc par rapport à l'assertion de dire que le Stade de France est un gouffre, non, c'est une bonne affaire.

Jacques ARCHIMBAUD : Reste la question, si je peux me permettre, posée par les internautes de ce qu'il adviendra quand la fédération aura cessé ou aurait cessé de jouer au Stade de France ? C'est une question qui devra de toute façon être réglée non pas par les rugbymen mais par l'État, enfin qu'ils examinent ce problème.

Oui, vous vouliez intervenir, Monsieur, je vous en prie.

Sébastien BELONDRADE, étudiant en Master IMOS à Toulouse : Ma question rejoint un peu celle de mon camarade. Déjà, en avant-propos je tiens à dire qu'au niveau du stade de rugby, quand on dit que l'un des principaux objectifs de ce stade, c'est le développement de rugby amateur, moi, ça me fait un peu rire quand même. Au-delà de ça, je pense qu'effectivement ce stade-là ne va pas vivre qu'avec que les matchs de rugby à proprement dit, et qu'il faudra donc trouver d'autres activités. Et c'est là que je trouve qu'il y a en fait un petit paradoxe, si je me souviens bien du diaporama que j'ai vu tout à l'heure, vous comptiez y installer d'autres activités sportives. Or, moi je veux bien qu'il y ait d'autres activités sportives, mais est-ce que justement, vu que c'est le grand stade de rugby, ne risque-t-il pas d'y avoir un problème d'image, de point de vue des gens par rapport à ce stade ? Si vous accueillez d'autres activités sportives, dans quelle dimension et dans quelle mesure, cela serait-il fait ? Finalement, cela ne serait-il pas contreproductif pour l'activité rugby ? C'est tout, je trouvais effectivement la situation un peu paradoxale, c'est-à-dire un stade produit par la Fédération Française de Rugby, qui finalement va profiter à d'autres fédérations sportives en France.

Jacques ARCHIMBAUD : Tir groupé du Master, je vous en prie.

Julien étudiant à l'IMOS également : Je n'émet pas de doute quant à la capacité de remplir ce stade pour des matchs de rugby, ou que ce soit pour le concert de Johnny par exemple. Le stade coûte 600 millions, et là, j'émet des doutes quant à votre capacité à financer ce stade. Il y a également le financement de toute la partie qui est en périphérie, les bureaux, etc., et également les transports RER : multiplier des rames les jours de match. J'aimerais savoir combien coûte tout ça, qui va financer le reste ? Et également à titre d'information, quel est le coût d'une rame de RER ?

Pierre CAMOU : Je ne vais pas répondre à tout, car il y a ici sur la deuxième partie, sur le RER, et vous touchez un cœur sensible qui permet peut-être à une population locale, mais je laisse répondre..., parce qu'il y a des gens qui habitent déjà en Essonne et qui voudraient avoir des locomotions ou des moyens de transport de qualité, et peut-être que notre arrivée leur permet. Mais, pour répondre à la première question, et je crois que l'intervenant a dit – vous l'avez dit tout à l'heure – sur le naming, ce n'est pas un stade de rugby, j'ai coutume de dire que c'est un colisée. Vous savez, ce n'est pas moderne. A Rome, au Colisée, qui pour moi est le plus beau stade qui puisse exister, on mettait un velum, il était couvert ; on y faisait des batailles navales. On y tuait même des Chrétiens, on les mettait aux lions ; on y faisait tout. Nous, on ne peut plus. Ils avaient la chance d'avoir des thermes dessous. Donc, c'est un colisée moderne, un aréna qui n'est pas... on peut jouer au rugby, quand on rentre la pelouse, le reste du temps c'est une aréna qui peut être utilisée pour tout et n'importe quoi, si la décence le permet ; mais pour tout.

Vous me parlez d'autres sports, nous avons construit le Centre national du rugby. Là, il y a le nom rugby et nous accueillons tous les sports, et la majorité des sports viennent se préparer chez nous. Vous parlez de judo, M. Teddy Riner dort en formation chez nous et prépare ses championnats du monde à Rotterdam ou à Paris quand ils ont lieu chez nous. On n'a que deux étangs, mais on accueille même la voile. Tous les sports, les arbitres de football, tout le monde est là, le handisport de tennis qui a eu les championnats de France en Essonne ; ils étaient tous logés chez nous, sur les fauteuils roulants. C'est une maison ouverte et c'est peut-être... alors comment le décliner ? Ce qui

30

fait le rugby, cette espèce d'ouverture à l'autre, si possible, un respect de l'autre – et je tiens au mot respect – si possible au maximum et des valeurs. Il est vrai que ce mot valeur, actuellement on n'en voit trop souvent que la valeur marchande, et qu'il ne faut pas se tromper de débat. Alors, c'est sûr et vous l'avez dit, qu'il faut de l'argent, qu'il n'y en a jamais assez pour les autres, et pour les 1 800 clubs français, mais nous sommes la seule fédération... au lieu de regarder, je vous conseille, il y a ceux du Stade de France, regardez aussi nos comptes, ils sont publiés, ils seront dans la plaquette, sur les flux financiers où est-ce qu'ils vont. Je crois que nous sommes en termes de fédération la seule qui ait ses flux financiers pas suffisamment – j'en conviens - il faut mieux affecter – je peux en convenir – mais nous sommes la seule, alors nous essayons d'investir pour être mieux demain. Mais pour essayer d'être mieux demain, il faut bien investir un jour.

Jacques ARCHIMBAUD : Alors, est-ce que vous pouvez répondre sur l'autre aspect ?

Stéphane RAFFALLI : Sur la partie strictement financière.

Jacques ARCHIMBAUD : Qu'est-ce qu'il va y avoir autour ? Cela ne tombe pas de nulle part.

Stéphane RAFFALLI : Le débat public permet de démystifier un peu cette question et de la sérieusement préciser. Il y a évidemment les 600 millions d'euros du stade et je n'y reviens pas, c'est toute la partie maîtrise d'ouvrage de la Fédération française de rugby avec une stratégie d'investissement qui est propre, qui ne nécessite pas d'argent public, mais certes un financement. Ce sont les premiers 600 millions. Libre à chacun de juger de ce business plan, cette stratégie de financement, mais ce n'est pas de l'argent de l'Etat, ce n'est pas le Stade de France.

Deuxième chose, la question des aménagements alentours, on a un périmètre de projet de 130 ha à peu près. Donc, on va mettre en place un outil qui est un outil usuel pour ce type de projet d'aménagement, que l'on appelle une zone d'aménagement concerté, les élus connaissent bien ça et les techniciens territoriaux aussi. On pense, compte tenu des développements qu'on pourrait imaginer sur 10-15 ans, c'est une histoire de moyen-long terme, que cette ZAC pourrait être équilibrée avec des recettes et des dépenses. On a des schémas beaucoup plus précis que pourrait présenter Sandy Messaoui, où l'on voit que sur la période, on arriverait à un équilibre de ZAC sans trop de difficultés.

Troisième dépense, la question des ouvrages secondaires, et j'effleurai cette question tout à l'heure. On a évalué au stade de la compétition territoriale, puisque la Fédération française a évidemment challengé un certain nombre de territoires pour nous choisir in fine. On a évalué nos dépenses en réseau secondaire à 120 millions d'euros, là il s'agit d'argent public. Comme je vous le disais aussi tout à l'heure, cet investissement de 120 millions sera fait dans un contrat, que là aussi les élus franciliens connaissent parfaitement, qui est un véhicule, une navette de financement très usuel qu'on appelle « le contrat de plan Etat/Région ». C'est donc une négociation entre l'Etat et la Région. Dans ce cadre, 50% de la dépense seront financés par l'Etat et la Région, et 50% par les collectivités locales intéressées, c'est-à-dire le département de l'Essonne, l'agglomération et les communes concernées. Cela fait d'ailleurs partie de l'accord originel que nous avons signé avec la Fédération, qui est un accord voté à l'unanimité de l'ensemble des assemblées délibérantes, et qui a fait l'objet évidemment d'une publicité.

Reste la question des transports publics, et c'est sans doute la dépense la plus importante et la plus compliquée à obtenir, sauf que, et là aussi c'est la référence au débat sur le Grand Paris, l'autorité gouvernementale et notamment au moment du discours de Jean-Marc Ayrault le 6 mars dernier, a réexpliqué, a redéfini ce qu'était le Grand Paris. Donc, le Grand Paris, c'est aujourd'hui plusieurs

dizaines de milliards d'investissements sur les transports publics avec la création d'une boucle en première couronne, c'était la version – si je schématise - la version Sarkozy. A cet investissement public initial ont été ajoutés 6 à 7 milliards d'euros pour la rénovation des RER qui sont des structures déjà existantes, et qu'il s'agit maintenant de rénover puissamment, de rattraper le retard. Ce sont des demandes que les banlieusards formulaient, pour lesquelles les banlieusards militaient depuis très longtemps, avant même qu'on parle de la construction de ce stade, et donc c'est ça qu'on demande, parce qu'il y ait ce retard. Je faisais référence tout à l'heure aux investissements faits sur les TGV au profit des provinces. Aujourd'hui, la banlieue parisienne a besoin de rattraper ce retard. On a 6 ou 7 milliards de mobilisés, on est en train de regarder très précisément, et cela fera d'ailleurs l'objet d'études très précises du Syndicat des transports d'Ile-de-France, si ce plan de mobilisation suffit ou pas, et comment on pourrait être priorisé, nous, dans le sud francilien pour bénéficier de ces investissements.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci, j'ai quand même une question à la limite des deux qui est posée, non pas par un internaute mais par beaucoup d'internautes depuis le début du débat, et qui rejoint un peu la question de la poésie du lieu. Autour, il y a quoi ? Il y a Disneyland, de l'université, la Défense. Qu'est-ce qui fait que tout ça a un rapport avec le rugby, que cela ressemble à un endroit où l'on a envie d'aller, d'ailleurs qui vit en dehors des moments du match ? Un stade, ce n'est pas seulement le match mais aussi les jours où il n'y a pas de match. Quelle est finalement la vision que vous avez, vous, sur le territoire de ça ? Cela joue beaucoup évidemment sur la question qui est posée : est-ce qu'on a envie d'aller là-bas ou est-ce aseptisé ? Est-ce que c'est mort ?

Stéphane RAFFALI : C'est une question qui a été effleurée tout au long de la soirée, c'est une question récurrente dans le cadre du débat public. On a une particularité, c'est qu'on va construire un stade en même temps qu'on va construire la ville autour du stade. On va, il est vrai, bénéficier d'un caractère vierge de l'espace dont on dispose. Il nous faut donc inventer cette fameuse expérience autour du stade. Pour l'instant, nous n'avons pas de choses à présenter, c'est sans doute – et je ne sais pas si c'est un avantage ou un inconvénient – mais en tout cas le débat public intervient à un moment où l'on est en train de fabriquer le projet urbain, puisque nous avons saisi trois équipes pluridisciplinaires de très haut niveau, d'urbanisme, de paysagiste, de sociologues, qui sont en train d'imaginer avec nous, avec la Fédération mais aussi avec les territoires et les populations des territoires ce que pourrait être ce développement alentour. Il est vrai qu'il y a des choses qui s'imposent à nous, vous avez une géographie particulière, une structuration particulière de ce territoire, vous avez une demande sociale aussi qui s'exprime de ce territoire et qui va trouver place à cet endroit dans la construction de cette nouvelle ville. Évidemment, il faudra aussi répondre aux besoins de l'animation autour du stade, car aussi on construit une enceinte sportive. Tout ça est en cours de fabrication dans le cadre de ce qu'on appelle un dialogue compétitif, et au fur et à mesure des propositions faites par les spécialistes, le jeu démocratique, le choix, l'arbitrage définitif devra s'opérer au regard de la demande sociale. C'est ça qu'on est en train de faire, mais évidemment il y a des choses aujourd'hui qu'on peut d'ores et déjà dire, vous avez à côté du stade des choses qui sont très significatives, je rappelle souvent que nous sommes à proximité de deux forêts, la forêt de Sénart qui est une forêt domaniale, le bois de Saint-Eutrope qui est un bois de 250 ha appartenant à la Région, qui aujourd'hui ont très peu d'usage social. Nous avons le fleuve à proximité, la Seine est un élément déterminant de notre territoire, qui devra être réintégré au projet urbain à l'occasion de la construction de ce stade, mais il y a d'autres éléments aussi, il y a deux autoroutes qui sont à proximité et qui coupent notre territoire en morceau. Il s'agit aussi, je pense, avec ce projet, avec ce stade, avec ce projet urbain, de domestiquer des axes routiers qui ont aujourd'hui un caractère peu domestique. Voilà, il y a plusieurs enjeux, évidemment il y a l'enjeu du

logement, l'enjeu du développement économique, l'enjeu du loisir – on l'a évoqué – il y a l'enjeu de l'innovation aussi qui sont des briques du projet que nous mettons en avant.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien, on est presque au bout de la soirée. Est-ce qu'il y a encore des questions, des mains qui se lèvent dans la salle ? Vous, je vous en prie. Au passage, avant que vous ne posiez la question, vous n'avez pas répondu non pas à ma question mais à la question sur le Racing, avez-vous proposé de faire un stade commun à un club ? Cela revient à une autre question : pourquoi n'y aurait-il pas un club résident ?

Pierre CAMOU : Je crois que la notion de club résident ne peut être éventuellement qu'un club résident de notre sport. La difficulté que vous avez avec une éventualité d'un club résident d'un sport différent, ce sont des problèmes de calendriers, de dates, de pelouses, car nous sommes en conflit sur la pelouse. Je crois qu'il a été dit que pour le Stade de France, il y a une absence, une indemnité payée par le ministère des sports pour absence de club résident de football. Je ne sais pas certains d'ailleurs au-delà de tous les débats parlementaires, dès Marie-George Buffet, qu'il y ait vraiment volonté d'avoir un club résident, parce que quand vous avez un club résident, surtout dans la configuration telle qu'elle était au Stade de France, vous ne pouvez pas organiser de spectacles autres, puisque tous les week-ends sont pris, suivant les dates, la disponibilité est plus difficile. Alors, si un club souhaite et quand Massy sera en top 14, puisqu'ils sont juste à côté, nous avons déjà négocié avec eux qu'ils soient club résident et ils auront les infrastructures, puisqu'on peut leur mettre la pelouse, la sortir en trois heures, et vous comptez bien que je mettrai les meilleurs arbitres à Massy pour qu'il soit un jour en top 14.

(Intervention hors micro dans la salle).

Pierre CAMOU : Comme d'habitude, venez.

Jacques ARCHIMBAUD : Autre question, cette fois-ci peut-être à Monsieur De Keerle. De même que vous avez répondu tout à l'heure sur la question de l'obsolescence (excusez le terme), c'est en gros le fait qu'il faut provisionner pour rénovation d'ici 15, 20 ou 25 ans. De même, nous demande un internaute, est-ce que vous allez provisionner pour la modification des normes ? Évidemment, quand les normes bougent, et elles vont bouger dans 10, 20, 30 ou 40 ans, cela fait des charges supplémentaires. Est-ce que vous avez intégré sinon ce risque du moins ce progrès de la norme écologique, sociale, d'accession, de sécurité ?

Pierre CAMOU : Si je peux me permettre, je crois que la question que vous posez, j'étais au Sénat hier, sur collectivités, territoires et sports. Je crois qu'il y a le représentant du Comité olympique, la question des normes a été posée car elle s'adresse éventuellement à nous, mais elle s'adresse à toutes les collectivités, les normes que certains mouvements sportifs internationaux en font – maintenant il y a le CNS – sur l'adaptation des normes, avant il y avait le CERFES. Normalement, il faut que toutes ces normes, avant qu'elles ne soient adoptées, passent et il y a un temps d'adaptation de 3, 4 ou 5 ans, à condition que... Il y a des équipements, on peut se poser la question de la carte du club professionnel ou autre, puisqu'il y a des éclairages, des positionnements, des sécurités, un certain nombre de luxs pour les matchs ou certaines compétitions télévisés ne se posent pas à ce stade, surtout dans la mesure où ce stade est sur des normes rugby et pas d'autres sports. Donc, ce sont nos normes qui priment, qui sont les normes de confort que nous avons prises dans les standards supérieurs. Par contre, les autres normes qui se trouvent des normes d'Etat, comme après Furiani, des normes de sécurité : c'est la loi qui nous indiquera et nous sommes obligés de respecter la loi, comme tout stade.

Jacques ARCHIMBAUD : Est-ce que vous avez prévu ça ? C'était la question.

Pierre CAMOU : Et comme toutes collectivités.

Jacques ARCHIMBAUD : Je vous en prie, et ce sera sans doute la dernière question de ce soir, qui ont été nombreuses. Je m'honore du fait qu'elles aient été nombreuses.

Martin DANDELLOT : Je voulais juste aborder un sujet qui n'a pas été débattu ce soir, mais auquel les étudiants ont participé hier : les emprunts obligataires. A ce qui se dit 500 emprunts obligataires de 10 000 € ont été lancés, et je voulais savoir comment pouvez-vous lancer des emprunts obligataires alors que le projet est aujourd'hui en débat, donc pas du tout abouti ? Surtout, ne pensez-vous pas être concurrence avec beaucoup d'autres stades qui sont aux alentours ? Pourquoi le vôtre ? Pourquoi les gens mettraient 10 000 € dans votre stade alors qu'il y a également le Racing à côté, Jean Bouin et d'autres stades ?

Pierre CAMOU : Alors, il y a plusieurs aspects, sommes-nous en concurrence avec le Racing ou Jean Bouin ? Je ne pense pas que nous soyons dans les mêmes jauges. Jean Bouin, qui est le stade de la Ville de Paris, fait 20 000 places et le stade du Racing à la Défense, qui sera celui du Racing, propriété de M. Lorenzetti, fera dans les 30 000 places. Nous ne sommes pas du tout dans les mêmes jauges et pas pour les mêmes spectacles sportifs, ni autres spectacles d'ailleurs.

Sur pourquoi acheter ou ne pas acheter ? – et je passerai la parole à Paul – le spectacle a priori que nous allons offrir s'appelle l'équipe de France, je ne reviendrai pas sur d'autres débats. Quand il y a une offre qui est insuffisante, il vaut mieux s'assurer sa présence sur des possibilités, Paul, je vous laisse.

Paul DE KEERLE : Techniquement, sur l'emprunt, une des grandes questions qui est posée au travers du débat, c'est : comment allez-vous financer ? Donc, il y a d'abord un problème de crédibilité de techniques. Comment nous, Fédération, allons-nous pouvoir lever 200 millions d'euros ? Est-ce qu'on a la capacité ? Est-ce qu'une association a la capacité de lancer un emprunt obligataire ? Première réponse : oui, sous certaines conditions.

La deuxième chose, c'est de savoir est-ce que le produit peut devenir intéressant ? Avant de lancer, et je suppose que vous avez des cours de marketing, un nouveau produit en France, on fait d'abord des marchés tests. On ne lance pas tout de suite un produit sur toute la France, on fait d'abord un marché test, par exemple en Bretagne, et on voit comment ça réagit. Alors, la Fédération investit chaque année de l'argent. Donc, cette année, on investit 3 millions d'euros en investissement bâtiments sportifs sur le CNR ; l'année prochaine, on aura encore d'autres investissements. On avait le choix, soit par rapport à ces investissements, on allait emprunter de l'argent classiquement, on allait voir la banque ; soit on allait ponctionner dans nos réserves, notre cash ou alors on pouvait tester un nouveau produit. On a retenu le choix de tester une nouvelle méthode, assez originale de financement qui est de lancer cet emprunt obligataire à un taux d'intérêt zéro avec en contrepartie un droit d'achat prioritaire de places pendant 15 ans. Donc, l'investissement et l'emprunt obligataire qui vont être lancés, j'espère bien à la fin de la semaine, une fois qu'on aura répondu à toutes les questions juridiques et toutes les contraintes légales, ce sera pour financer nos investissements 2012-2013, 2013-2014 et un petit bout sur 2014-2015. Par contre, ce sera très intéressant pour nous de voir si cela a bien marché, et on en est conscient, on en est certain, à ce moment-là, on aura la capacité d'aller plus loin, sur un autre grand projet peut-être.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci à vous tous, je voudrais d'abord remercier les uns et les autres. Il y a des gens qui ont beaucoup d'autres activités, M. Bouscatel, M. Blanco, d'être venus participer au débat public, c'est une marque de respect pour le débat public, qui est très important, parce que je crois que la formule permet à chacun – je l'ai déjà dit – de décider en toute conscience, et deuxièmement d'améliorer les choses, de réfléchir à des aspects auxquels il n'avait pas songé.

Le débat n'est pas achevé. Une réunion singulièrement consacrée aux sujets qui ont été dits : qu'est-ce qu'il y aura autour du stade a lieu à Evry d'ici une semaine. Nous aurons la réunion de clôture de Paris, évidemment ce n'est pas one-shot, la discussion ne s'arrête pas. Pendant des mois et des mois encore, le débat va se poursuivre sur la faisabilité, les conditions dans lesquelles cela va se faire. Donc, nous aurons nécessairement des rendez-vous, et y compris en régions. C'est quelque chose pour nous de très important, c'est un ensemble.

Si vous avez des questions à poser, posez-les sur Internet ; continuez à les poser au maître d'ouvrage.

Merci à vous, bonne soirée et à bientôt sans doute.

(Fin à 21h30)